



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 4 juin 2003 — Vol. 38 N° 1

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, avenue Honoré-Mercier, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes – Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 40010195

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale
Le mercredi 4 juin 2003 — Vol. 38 N° 1

Table des matières

Dépôt des listes des candidats proclamés élus à la suite des élections générales du 14 avril 2003 et de l'élection du 20 mai 2003	1
Dépôt des lettres de nomination des leader, leaders adjoints, whip et whips adjoints du gouvernement et du président du caucus du Parti libéral	1
Dépôt des lettres de nomination des leader, leader adjoint, whip et whip adjoint de l'opposition et de la présidente du caucus du Parti québécois	1
Élection du président	1
Allocution du président, M. Michel Bissonnet	1
Élection des vice-présidents	3
M. Christos Sirros	3
Mme Diane Leblanc	3
M. François Gendron	3
Allocution du premier ministre, M. Jean Charest	3
Allocution du chef de l'opposition, M. Bernard Landry	5
Allocution du député de Rivière-du-Loup, M. Mario Dumont	6
Allocution d'ouverture Le Lieutenant-gouverneur	7
Affaires du jour	
Affaires prioritaires	
Discours d'ouverture	8
M. Jean Charest	8
Ajournement	17
Annexes	
Membres du Conseil des ministres	
Membres de l'Assemblée nationale du Québec	

Le mercredi 4 juin 2003 — Vol. 38 N° 1

*(Quatorze heures huit minutes)***Le Secrétaire général:** Veuillez vous asseoir.**Dépôt des listes des candidats proclamés élus
à la suite des élections générales du 14 avril 2003 et
de l'élection du 20 mai 2003**

J'ai reçu, les 23 avril et 27 mai 2003, du Directeur général des élections les listes des candidats proclamés élus à la suite des élections générales du 14 avril 2003 et de l'élection du 20 mai 2003. J'ai l'honneur de déposer ces documents.

**Dépôt des lettres de nomination des leader,
leaders adjoints, whip et whips adjoints
du gouvernement et du président
du caucus du Parti libéral**

Je vous avise également que j'ai reçu de M. le premier ministre des lettres m'informant des nominations suivantes: au poste de leader du gouvernement, M. Jacques Dupuis, député de Saint-Laurent; aux postes de leader adjoint du gouvernement, M. Thomas Mulcair, député de Chomedey, Mme Michèle Lamquin-Éthier, députée de Crémazie; au poste de whip du gouvernement, M. Yvon Vallières, député de Richmond; aux postes de whip adjoint du gouvernement, Mme Nicole Loiselle, députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, Mme Margaret Delisle, députée de Jean-Talon; au poste de président du caucus du Parti libéral, M. Norman MacMillan, député de Papineau. Ces nominations prenaient effet le 29 avril dernier. Je dépose donc les lettres du premier ministre.

**Dépôt des lettres de nomination des leader,
leader adjoint, whip et whip adjoint
de l'opposition et de la présidente
du caucus du Parti québécois**

Je vous avise également que j'ai reçu de la part du chef de l'opposition officielle des lettres m'informant des nominations suivantes: au poste de leader de l'opposition officielle, M. André Boisclair, député de Gouin; au poste de leader adjoint de l'opposition officielle, M. Stéphane Bédard, député de Chicoutimi; au poste de whip en chef de l'opposition officielle, M. Michel Morin, député de Nicolet-Yamaska; au poste de whip adjoint de l'opposition officielle, Mme Nicole Léger, députée de Pointe-aux-Trembles; et au poste de présidente du caucus du Parti québécois, Mme Agnès Maltais, députée de Taschereau. Ces nominations prenaient effet le 29 avril dernier. Je dépose les lettres du chef de l'opposition officielle.

M. le premier ministre.

• (14 h 10) •

M. Charest: Alors, M. le secrétaire général, je vous informe que Son Honneur le lieutenant-gouverneur demande que les membres de l'Assemblée nationale élisent parmi eux un président.

Le Secrétaire général: Merci. J'invite maintenant le doyen de l'Assemblée, M. le député de la circonscription électorale d'Abitibi-Ouest, à présider l'élection du président de l'Assemblée nationale.

Élection du président

M. Gendron: M. le premier ministre, M. le chef de l'opposition officielle, chers collègues de cette Assemblée, invités, l'élection du président est prévue aux articles 5 à 8 du règlement de l'Assemblée nationale. En application de ces dispositions, je suis maintenant prêt à recevoir les propositions concernant la charge de président. M. le premier ministre.

M. Charest: Merci beaucoup, M. le député d'Abitibi-Ouest. Chers collègues, conformément aux traditions de l'Assemblée nationale du Québec, j'ai l'immense privilège aujourd'hui de présenter une motion pour la présidence de l'Assemblée nationale. Je tiens à préciser, M. le député, que cette proposition s'est faite suite aux consultations avec le chef de l'opposition officielle et que le député de Rivière-du-Loup en a également été informé. Pour que vous puissiez être saisi de la démarche également, comme nous étions ensemble hier pour faire également le même exercice, je tiens à vous préciser que nous avons choisi, dans l'aile parlementaire gouvernementale, de soumettre les candidatures à un vote.

J'ai donc l'immense privilège de vous présenter une motion afin que M. Michel Bissonnet, député de Jeanne-Mance—Viger, soit élu président de l'Assemblée nationale du Québec.

M. Gendron: Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Alors, comme président, je constate qu'il n'y a pas d'autre proposition. Alors, en application de l'article 8 du règlement, je proclame élu à l'unanimité président de l'Assemblée nationale le député de Jeanne-Mance—Viger.

(Applaudissements)

Allocution du président, M. Michel Bissonnet

Le Président: Si vous voulez prendre place. Merci.

Alors, M. le premier ministre, M. le chef de l'opposition officielle, M. le député de Rivière-du-Loup, Mmes et MM. les ministres, MM. les leaders parlementaires et leurs adjointe et adjoints, MM. les whips et leurs adjoints dans les deux cas, M. le doyen de l'Assemblée nationale que je remercie pour avoir présidé l'élection de la présidence, M. le député d'Abitibi-Ouest, Mmes et MM. les députés, mesdames et messieurs qui sont avec nous dans les galeries et à la maison, je tiens d'abord et avant tout à vous remercier pour la confiance que vous venez de me témoigner en m'élisant à la présidence de l'Assemblée nationale du Québec.

Je suis membre et j'oeuvre dans cette enceinte depuis maintenant 22 ans, tout comme le député de Viau, le député de Laurier-Dorion et la députée d'Hochelaga-Maisonneuve. J'y ai siégé comme député ministériel pendant neuf ans et comme député de l'opposition pendant 13 ans. Durant neuf ans, soit pendant deux mandats, j'ai eu aussi l'opportunité d'assumer la fonction de vice-président de l'Assemblée nationale. Cela m'a permis de travailler en étroite collaboration avec trois présidents: M. Jean-Pierre Saintonge, ex-député de La Pinière, l'actuel député de Borduas et l'actuelle députée d'Hochelaga-Maisonneuve, dont le mandat se termine aujourd'hui. Elle aura été une présidente qui était excellente, et je la salue très cordialement au nom de vous tous. Et vous serez tous conviés dans un avenir prochain à la galerie des présidents pour qu'on ait enfin une présidente dans la galerie. Et je suis certain qu'il y en aura beaucoup d'autres dans l'avenir.

J'entends donc assumer mon mandat de président en mettant mon expérience ainsi que ma connaissance des rouages et des règles parlementaires au profit de tous les députés qui forment cette Trente-septième Législature. Je compte assumer aussi ce mandat dans le respect des usages et des traditions établis au fil des années. Comme gardien des droits et des privilèges de chaque membre de notre Assemblée, je m'engage, chers collègues, à ce que votre droit de parole et votre liberté d'expression soient toujours entendus, respectés et compris.

Je vous assure que j'arbitrerai nos débats avec neutralité, équité, discernement et au besoin avec fermeté, mais que je saurai faire preuve, en plus, d'ouverture, de diplomatie et de savoir-faire pour dénouer les impasses qui risquent de se produire durant nos travaux — si ça arrive. Il en sera de même, j'en suis certain, pour les trois vice-présidents, ou vice-présidentes, qui m'épauleront pour diriger nos travaux. Pour favoriser des échanges constructifs, je compte sur la collaboration de tous les membres de cette Assemblée et de façon plus particulière sur celle des leaders des deux groupes parlementaires. J'insisterai continuellement pour que le décorum et le bon ordre règnent dans cette Assemblée.

Je souhaite la plus cordiale des bienvenues aux 48 députés qui font leur entrée officielle à l'Assemblée nationale aujourd'hui. Je vous souhaite tous un bon mandat. Et je souhaite que, les anciens, nous les applaudissions pour leur élection à l'Assemblée nationale.

Des voix: Bravo!

Le Président: À l'instar de mes prédécesseurs, j'entends mettre l'accent sur le rôle des parlementaires afin de leur donner toute la reconnaissance qu'ils méritent et en améliorer la perception et l'image auprès de la population tout entière.

Notre règlement prévoit que la présidence représente l'Assemblée nationale du Québec dans ses rapports avec d'autres Parlements. J'entends m'acquitter de cette responsabilité avec beaucoup d'intérêt, d'enthousiasme et poursuivre avec excellence le travail remarquable qui a déjà été accompli. Être l'une des plus vieilles institutions parlementaires au monde et être le

Parlement de la seule société véritablement francophone dans les Amériques imposent des devoirs et des responsabilités que nous devons continuer à assumer avec intensité et conviction.

• (14 h 20) •

En tant que premier administrateur de notre institution, je vous assure aussi, chers collègues, que j'exercerai une gestion saine et efficace de tous les services qui relèvent de cette institution, et avec le soutien de l'ensemble de nos employés dont je souligne la compétence, l'efficacité et le dévouement. Je salue de façon toute particulière le secrétaire général de l'Assemblée nationale, M. François Côté, qui dirige toute cette équipe avec tout le professionnalisme que nous lui connaissons. M. Côté, je vous salue au nom de tous les membres de l'Assemblée nationale.

Des voix: Bravo!

Le Président: Tel que je m'y suis engagé dans la course à la présidence — et je voudrais saluer mes trois collègues, le député de Laurier-Dorion, le député de Marquette et le député de Shefford qui, comme moi, ont offert leurs services à tous les membres de l'Assemblée nationale — je vais poursuivre le programme d'accueil à l'intention des communautés culturelles du Québec, qui a été mis en place en avril 2002 par la présidente, la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, et qui vise à faire connaître notre Parlement aux divers groupes ethniques qui enrichissent notre société.

J'entends poursuivre la mission éducative de l'Assemblée nationale, d'autant plus que notre Parlement est l'un des rares à posséder un programme d'initiation à la vie parlementaire et politique qui s'adresse à tous les jeunes depuis le primaire jusqu'à l'université. Et c'est une grande priorité pour moi et pour tous les membres de l'Assemblée nationale. Les diverses simulations de Parlement et activités pédagogiques qui sont mises de l'avant contribuent au rayonnement de notre Assemblée. Et l'engouement avec lequel les divers établissements d'enseignement y participent d'année en année témoigne bien de l'importance d'un tel programme.

J'encouragerai également toute autre initiative, tout autre groupe qui favoriseront la démocratie parlementaire, tels le Parlement des sages et l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, dont j'ai été celui qui a présenté le projet de loi à cette Assemblée. Et je me permets de les saluer tous en votre nom; ils sont beaucoup, nombreux aujourd'hui, nos anciens parlementaires. Nous vous saluons tous, mesdames et messieurs.

Vous me permettez aussi, chers collègues, d'exprimer à mes concitoyennes et mes concitoyens de la circonscription de Jeanne-Mance—Viger toute ma gratitude pour le privilège qu'ils m'offrent de siéger à l'Assemblée nationale du Québec pour un sixième mandat. La première fois que je me suis présenté en politique, je m'étais présenté comme maire de Saint-Léonard, en 1978, et c'est exactement le comté de Jeanne-Mance—Viger. Alors, je les salue de façon particulière en leur disant que je suis toujours à leur disposition, à leur service.

Permettez-moi aussi de saluer quelques parents, amis et proches collaborateurs qui sont dans les tribunes

aujourd'hui, dont mon épouse Yvette qui m'a toujours épaulé dans mon rôle de député et deux de mes petits-enfants, Jennifer et David. Ils font de moi un grand-père comblé, et je suis très heureux qu'ils soient avec nous cet après-midi. Je vous aime beaucoup.

J'avais oublié un de mes bons collaborateurs, Donato, qui est le père de notre député de LaFontaine. Alors, M. Donato est un de mes bons amis, alors ça me fait plaisir de vous le présenter à vous tous, parce que c'est un homme exceptionnel. C'est un gars qui aime tout le monde, comme votre président d'ailleurs.

Alors, en terminant, chers collègues, vous êtes sûrement, comme moi, très fiers d'être ici aujourd'hui et vous avez à cœur votre rôle de parlementaire. Et j'ai besoin de vous tous pour accomplir dignement cette lourde tâche qui est de présider l'Assemblée nationale du Québec. Et ce n'est pas toujours facile. C'est pour ça que j'aurai de la fermeté, puis je veux que vous m'écoutez. Je compte donc sur vous tous, tous et toutes, pour que nous fassions ensemble une réussite de cette grande mission privilégiée de représenter les citoyennes et citoyens du Québec. Encore une fois, merci pour votre confiance et bonne Trente-septième Législature à vous tous. Merci beaucoup.

Election des vice-présidents

Alors, nous allons maintenant procéder à l'élection des vice-présidents. Je suis prêt à recevoir les propositions concernant la charge de premier vice-président de l'Assemblée nationale. M. le premier ministre.

M. Christos Sirros

M. Charest: Merci, M. le Président. M. le Président, j'ai le privilège de vous présenter une motion afin que M. Christos Sirros, député de Laurier-Dorion, soit élu premier vice-président de l'Assemblée nationale.

(Applaudissements)

Le Président: Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Je constate qu'il n'y a pas d'autre proposition. Je proclame élu à l'unanimité, à titre de premier vice-président de l'Assemblée nationale, M. le député de Laurier-Dorion. M. le député, félicitations.

Nous allons procéder maintenant à l'élection du deuxième vice-président, et je suis prêt à recevoir les propositions concernant la charge de deuxième vice-président de l'Assemblée nationale. M. le premier ministre.

Mme Diane Leblanc

M. Charest: Merci, M. le Président. Je devrais vous préciser que, conformément aux conventions, les premières vice-présidences... la deuxième vice-présidence a également fait l'objet d'une consultation et d'une information transmise au député de Rivière-du-Loup. Pour la deuxième vice-présidence, j'ai donc le privilège de vous présenter une motion afin que Mme Diane Leblanc, députée de Beauce-Sud, soit élue la deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale.

(Applaudissements)

Le Président: Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Je constate qu'il n'y a pas d'autre proposition. Je proclame élu à l'unanimité des membres de cette Assemblée, à titre de deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, Mme la députée de Beauce-Sud. Félicitations, Mme la députée.

Nous allons maintenant procéder à l'élection du troisième vice-président. Je suis prêt à recevoir les propositions concernant la charge de troisième vice-président de l'Assemblée nationale. Alors, M. le chef de l'opposition officielle, la parole est à vous.

M. François Gendron

M. Landry: J'ai une proposition, M. le Président. Après en avoir informé et le premier ministre et le député de Rivière-du-Loup, je suggère que M. François Gendron, député d'Abitibi-Ouest, occupe le poste de troisième vice-président de notre Assemblée nationale.

(Applaudissements)

Le Président: Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Je constate qu'il n'y a pas d'autre proposition. Je proclame élu à l'unanimité le doyen de l'Assemblée nationale à titre de troisième vice-président de l'Assemblée nationale, M. le député d'Abitibi-Ouest. M. le député, félicitations.

● (14 h 30) ●

Je cède maintenant la parole à M. le premier ministre pour une allocution qui sera suivie de celles de M. le chef de l'opposition officielle et de M. le député de Rivière-du-Loup. M. le premier ministre, la parole est à vous.

Allocution du premier ministre, M. Jean Charest

M. Charest: Merci. D'abord, merci beaucoup, M. le Président. Et je tiens d'emblée à vous offrir mes félicitations à vous, à votre famille, à ceux qui vous entourent. Et je veux également d'emblée offrir mes félicitations au premier vice-président, le député de Laurier-Dorion, également à la deuxième vice-présidente, la députée de Beauce-Sud, et le troisième vice-président, le député d'Abitibi-Ouest. Et vous me permettrez à ce moment-ci, pour que ce soit également très clair et que nos débats puissent refléter cette volonté, de vous dire que, du côté ministériel, nous appuyons la motion qu'a présentée le premier ministre pour la troisième vice-présidence. Cela me rappelle que, depuis ma première élection à l'Assemblée nationale du Québec, en 1998, et la première occasion que j'ai eue de siéger à l'Assemblée nationale, en 1999, que j'ai été, moi, privilégié d'être témoin, de participer, avec les parlementaires de 1999, à cette Trente-sixième Législature, à une évolution de notre vie parlementaire avec l'élection d'un troisième vice-président qui vient de l'opposition officielle. Et on n'a jamais eu l'occasion de faire en quelque sorte le bilan de cette expérience, mais, si on avait à le faire, je pense qu'on n'aurait pas pu aujourd'hui rendre un témoignage plus éloquent que de

répéter à nouveau le geste que nous avons posé en 1999 et de vous dire, de notre côté à nous, à quel point il y a là une évolution importante dans notre régime parlementaire. Et nous saluons, nous saluons les parlementaires de l'opposition officielle, les parlementaires indépendants qui ont choisi de répéter ce geste et qui nous permettent de mieux conduire nos débats.

M. le Président, je veux vous répéter la mise en garde que je fais pour chaque personne qui occupe le fauteuil: la position que vous occupez, parce que je n'ai pas toujours le sentiment que vous en êtes conscient, mais vous occupez dorénavant un des mandats, un travail, un mandat qui est le plus risqué dans la vie parlementaire. Votre poste de président est un poste ancien. Il y a 600 ans d'histoire, 600 ans d'histoire derrière l'occupation de ce poste. Et vous ne le savez pas, mais, parmi vos prédécesseurs, plusieurs ont été exécutés; certains ont été assassinés, pour de bonnes raisons et de mauvaises, emprisonnés — en anglais, on disait «impeached»; plusieurs ont été disqualifiés de leurs fonctions ou simplement mis à la porte. Vous avez donc accepté une responsabilité qui, de toute évidence, est très lourde, mais un emploi qui est très dangereux!

Je veux vous dire à quel point il y a là un témoignage de toute la confiance de vos collègues parlementaires, ceux qui vous connaissent depuis votre première élection à l'Assemblée nationale du Québec, mais également ceux qui ont appris à vous connaître depuis l'élection générale du 14 avril dernier. Vous assumez une responsabilité qui est très lourde et qui porte un prix, soit dit en passant.

Votre premier devoir — j'étais heureux de vous l'entendre dire — c'est de protéger le droit de parole, la liberté d'expression de chaque parlementaire. Et, il faut le souligner à nouveau, votre première responsabilité, ce n'est pas le droit de parole des partis ou des groupes parlementaires mais la liberté d'expression de chaque parlementaire tel qu'il se présente sur le plan individuel. Et c'est là une responsabilité qui fera appel à beaucoup de jugement, puisque vous serez donc obligé de faire un équilibre entre les droits d'un groupe parlementaire, d'une majorité ministérielle, de l'opposition officielle qui, par exemple, à la période de questions, a le droit de poser des questions même s'ils sont en nombre moins grand que du côté ministériel, et vous devez à chaque jour, à chaque occasion, faire l'équilibrage en quelque sorte de nos droits respectifs. Mais c'est là votre première responsabilité, et nous avons beaucoup confiance en votre jugement et votre capacité justement de faire en sorte que chacun puisse avoir l'occasion de s'exprimer.

Le prix à payer, c'est l'impartialité. À partir d'aujourd'hui, de ce moment, vous sacrifiez en quelque sorte cet engagement que vous aviez pris, qui était un engagement davantage lié à un parti politique, une certaine philosophie, et vous devez donc vous obliger à partir d'aujourd'hui à une neutralité qui sera à peu près parfaite, à la fois à l'intérieur de l'Assemblée nationale du Québec dans le salon bleu, dans les corridors, mais aussi à l'extérieur de l'Assemblée nationale. Et, vous connaissant, je sais que ce ne sera pas toujours facile pour vous, pas parce que vous avez des points de vue qui sont des points de vue que vous croyez être

meilleurs que les autres, mais parce que vous croyez à l'engagement, et nous en avons été témoins pendant toute votre carrière politique. Ce sera donc un lourd prix à payer, celui de cette neutralité, cette impartialité que nous attendons de vous. Mais nous savons que vous serez à la hauteur de cette nouvelle réalité de votre vie parlementaire.

Je tiens à vous dire aussi que ce que nous attendons du côté de la présidence, ce n'est pas une maîtrise parfaite des règlements de l'Assemblée nationale du Québec. D'ailleurs, vous avez souligné avec raison la présence du secrétaire général, M. Côté, son équipe, et l'équipe très compétente qui l'accompagne. Ce que nous attendons d'un président de l'Assemblée, c'est une compréhension de l'Assemblée, c'est la capacité justement de comprendre la dynamique de l'Assemblée et de faire en sorte que les débats puissent se dérouler calmement, qu'on puisse de temps en temps tenir compte du fait qu'il y a là des esprits qui se confrontent, comme ce doit être le cas, en passant, et que de temps en temps il faut ralentir un petit peu, il faut donner un petit peu de lest, il faut manier un peu l'humour, il faut commander un peu de recul du côté des parlementaires pour que nous puissions revenir au débat de fond.

Et je vous souligne en passant que tout ça n'est pas surprenant. Moi, il m'arrive souvent, je sais que ça arrive à plusieurs collègues, de croiser de nos concitoyens qui observent les débats à l'Assemblée nationale et qui nous reprochent des comportements qui ne sont peut-être pas exactement ce à quoi ils s'attendent — pas de moi, remarquez bien, là, ce n'est jamais moi! Mais je l'ai entendu.

Je tiens à vous rappeler ceci: rappelons-nous qu'on vient de faire une élection générale, il y a 125 personnes, qui sont des privilégiés de la société québécoise, à qui on a confié une lourde responsabilité, qui ont chacun des opinions, des points de vue, qui croient profondément dans ce qu'ils défendent ici, à l'Assemblée nationale du Québec. Il ne faudrait donc pas se surprendre de temps en temps que, dans nos débats, il y ait un ingrédient de passion, une volonté, qu'il y ait un peu de... évidemment, qu'on élève la voix de temps en temps. Mais on compte sur vous, on compte sur vous pour nous aider, nous rappeler à l'ordre. D'ailleurs, je vous ai vu vous tourner vers la députée de Saint-François, pour vous dire que vous alliez être très ferme. Je veux vous assurer qu'on va la surveiller de très près! Mais nous allons collaborer avec vous pour que vous puissiez justement nous permettre d'avoir les débats et cet affrontement des idées, hein, cet affrontement des idées qui nous permet, qui permet justement à la population du Québec d'avoir de très bons gouvernements, et de faire la part des choses, et de nous permettre de faire les meilleurs choix possible.

Je vais terminer avec une citation que j'ai retrouvée et que j'aime beaucoup et que j'avais déjà citée en 1999, et c'est un épisode que je pense assez suave de notre vie parlementaire et qui illustre très bien le mandat que nous venons de vous confier. C'est arrivé en 1642, et c'est le roi Charles 1er, en Angleterre, qui s'est présenté à la Chambre pour réclamer cinq députés, qui était à la recherche de cinq députés. Alors, il posait un geste extraordinaire à ce moment-là, parce que Charles 1er,

qui a connu un triste sort, avait osé traverser le seuil. Il avait osé traverser ce qu'on appelait «the Bar», qui est situé vers les portes à l'arrière, ici, et il réclamait la présence des cinq députés en question. Et la réponse du président de l'époque, qui s'appelait Lenthall, était la suivante, et je cite: «Plaît-il à votre majesté, je n'ai en cette enceinte de yeux pour voir et de langue pour parler que ceux que me prête la Chambre dont je suis le serviteur.» Fin de la citation.

● (14 h 40) ●

C'est donc dire que vous devez assumer justement ce rôle de serviteur, d'être le premier parmi les 125 députés. Nous savons que vous serez à la hauteur de la tâche et nous vous souhaitons beaucoup de chance, M. le Président, dans cette nouvelle fonction.

Le Président: Alors, je vous remercie, M. le premier ministre. J'espère que vous ne me ferez pas mourir! Et, mon droit de réserve, je l'ai très bien appliqué lorsque j'étais vice-président et je ne vois pas de difficultés à avoir le droit de réserve qu'il faut comme président de cette Assemblée nationale. M. le chef de l'opposition officielle, je vous cède la parole.

Allocution du chef de l'opposition, M. Bernard Landry

M. Landry: M. le Président, je vais, bien entendu, sincèrement vous couvrir de compliments, mais, avant de le faire — ne craignez rien — je vais faire la même chose au sujet de votre prédécesseure, première femme à occuper la présidence de notre Assemblée nationale, parlementaire chevronnée, citoyenne engagée dans tous les aspects de la vie publique, avec à son palmarès des réalisations parmi celles qui marqueront le plus profondément notre société, dont évidemment la Loi sur l'équité salariale et un certain nombre d'autres, la première n'étant menacée d'aucune façon de disparaître. Par conséquent, elle a été une parlementaire remarquable et, quand elle a accédé à votre fauteuil, elle a servi d'une manière admirable les hommes et les femmes qui étaient députés à cette époque, mais, ce faisant, l'ensemble de la société québécoise. Alors, hommage à la députée de Maisonneuve.

Quant à vous, mon cher président, je suis tellement content de vous voir assis sur ce fauteuil que j'aurais souhaité que vous l'ayez été hier. Et je ne dis pas ça simplement pour rappeler l'imprévu qui nous est arrivé, je dis ça pour vous dire, au nom de l'opposition officielle, que tous les efforts qui seront faits pour rendre légal, légitime et permanent le processus que nous aurions dû suivre hier par consentement seront appuyés avec enthousiasme par les hommes et les femmes qui siègent de ce côté de la Chambre. Et, sans présumer, je crois que c'est un vœu unanime de notre Assemblée que nos présidents soient élus.

D'ailleurs, d'une façon symbolique, M. le Président, on peut dire que votre parcours de vie a été rempli d'imprévus mais s'est toujours terminé d'une façon exemplaire. En effet, nous avons toujours eu confiance en vous, en votre neutralité, en votre capacité de diriger ces débats, d'abord parce que, en raison d'une de nos innovations, vous aviez occupé ce fauteuil de troisième vice-président, mais aussi parce que vous avez

commencé votre vie publique dans un parti extrêmement estimable qui n'a jamais été représenté dans cette Assemblée et qui ne risque guère de l'être, le Nouveau Parti démocratique. Vous avez été chercher là une neutralité fondamentale qui normalement ne devrait pas vous quitter.

Votre parcours a été étonnant aussi d'une autre manière, car c'est, dans le meilleur sens du terme, une ascension sociale qu'on pourrait appeler plus proprement un développement social individuel, et c'est peut-être les raisons pour lesquelles vous avez été dans ce parti progressiste à l'aube de votre carrière politique. Il n'y a que peu de personnes ayant siégé dans cette Assemblée qui ont déjà conduit un taxi à Montréal. Vous l'avez fait. Rien ne vous présuait ni à des études supérieures ni même collégiales. À force de courage et en même temps que vous étiez employé municipal et militant politique, vous avez tracé ce parcours, et, en prenant place sur ce fauteuil aujourd'hui, M. le Président, vous donnez un formidable exemple aux jeunes du Québec de toutes conditions sociales que, peu importe la naissance, le travail, le courage, la persévérance peuvent conduire aux plus hauts niveaux de notre vie publique et de notre vie sociale. Alors, hommage à votre parcours, mais que ce parcours serve d'exemple aux jeunes Québécois.

Pour des raisons de temps mais aussi parce que vous pourriez me soupçonner de vouloir gagner de façon indue vos faveurs pour les mois qui viennent, je vais porter mes éloges maintenant sur le premier vice-président, le député de Laurier-Dorion. Ce n'est un secret pour personne, en raison du processus qui aurait dû avoir lieu hier, le député a fait campagne pour accéder à la présidence. Il l'a fait avec dignité, avec efficacité. Il n'est pas assis à votre place, mais il a gagné au cours des dernières semaines, je crois, beaucoup d'estime dans tous les horizons de cette Assemblée nationale, et ça lui aidera aussi à occuper ce fauteuil avec efficacité et avec dignité.

Son parcours aussi, d'une autre manière, est exemplaire. Le député de Laurier-Dorion n'est pas né au Québec. Il est né d'ailleurs, soit dit en passant, dans une terre qui a donné naissance à la démocratie, puisqu'il est né à Athènes, ce qui devrait être une prédisposition, et il est venu ici, au Québec. Il s'est profondément intégré à notre société. Il témoigne qu'il n'y a pas diverses catégories de Québécois et de Québécoises. On peut avoir des ancêtres qui ont cultivé des terres à l'île d'Orléans et puis d'autres qui sont de pays qui étaient déjà de grandes civilisations avant qu'on sache que l'île d'Orléans existait. Ça fait des bons Québécois et des bonnes Québécoises. Et, comme le député de Laurier-Dorion a donné l'exemple de l'intégration, la société québécoise a donné l'exemple de l'accueil, ce qui sera pour toujours, j'espère, une de ses marques collectives.

La députée de Beauce-Sud a, elle aussi, avec un parcours chronologique moins long, illustré la vie sociétale de sa région qui est une des régions les plus dynamiques du Québec — ça doit être contagieux. Elle sera sûrement une excellente seconde vice-présidente parce que le dynamisme beauceron l'animerait à tout moment, y compris les moments où il sera nécessaire de freiner le dynamisme, parce que les vice-présidents, comme les présidents, auront des fonctions parfois

difficiles à remplir, parce que nous représentons le peuple, et le peuple, il n'est pas toujours calme.

C'est pour ça que je suis toujours un peu en réserve quand on se scandalise du moindre incident qui arrive à l'Assemblée nationale. Espérons qu'il y en aura le moins possible et qu'aucun d'entre eux ne sera inélegant ou malicieux. Mais il arrive des incidents dans la vie des peuples. Nos compatriotes, il leur arrive de s'engueuler copieusement au volant de leur automobile ou à l'occasion de matchs sportifs un peu trop endiablés. Nous les représentons, nous sommes comme eux; nous avons leurs forces, nous avons leurs faiblesses. Ici, nous sommes encadrés par des règlements. Nous avons une éthique particulière à respecter. Un accident est vite arrivé; avec l'aide du président et de ses adjoints, ces accidents seront réduits — s'il n'en tient qu'à nous — au minimum.

• (14 h 50) •

Le doyen, lui, a accédé automatiquement au fauteuil hier. On l'a bien vu. C'est lui déjà, qui, par le temps passé en cette Assemblée, présidait les préludes de votre présidence. Mais, maintenant, nous avons voté pour lui. Ce n'est pas en raison de sa longévité dans ces lieux, c'est en raison de sa compétence, de son dévouement et aussi, je crois — et c'est remarquable — par le fait qu'ayant passé plus d'un quart de siècle dans cette Assemblée, ayant participé aux débats les plus vigoureux, il a quand même l'estime de tout le monde. Il a été élu à l'unanimité, ce qui témoigne de son ouverture d'esprit et de la façon magnanime avec laquelle il voit la vie publique.

Alors, M. le Président, vous êtes tout à fait qualifié. Nous avons en vous une confiance sans borne. Mais le fait que vous ayez aussi autour de vous une équipe aussi remarquable ne pourra que renforcer vos qualités personnelles. Et je prends l'engagement vis-à-vis vous et vos vice-présidents, au nom de notre formation politique, de faire en sorte que votre travail soit le plus facile possible et que vous vous sentiez appuyés dans vos fonctions essentielles par l'ensemble des hommes et des femmes qui composent notre Assemblée nationale.

Le Président: Alors, merci, M. le chef de l'opposition, au nom du président et des trois vice-présidents, de votre intervention. Je vous remercie. M. le député de Rivière-du-Loup.

Allocution du député de Rivière-du-Loup, M. Mario Dumont

M. Dumont: Alors, merci, M. le Président. Mes premiers mots seront pour vous féliciter pour votre élection, vous témoigner de la confiance des députés de notre formation politique dans le mandat qui vous attend, féliciter aussi les trois vice-présidents, la députée de... le député de Laurier-Dorion, la députée de Beauce-Sud, notre doyen, le député d'Abitibi-Ouest, pour leur élection.

Le chef de l'opposition m'a enlevé un certain nombre de mots de la bouche en parlant de votre parcours, parce que j'avais l'intention de vous exprimer la même admiration pour votre parcours. Si je puis ajouter un commentaire sur ce que ça signifie, la façon

dont vous avez complété vos études, la façon dont vous êtes arrivé où vous êtes aujourd'hui, je pense que, pour les parlementaires qui ont eu à vous côtoyer, probablement pour les citoyens que vous avez à côtoyer, dans vos yeux... Les yeux du député de Jeanne-Mance—Viger regardent les gens, je serais tenté de dire, avec les yeux du chauffeur de taxi, avec la compréhension, avec l'amitié. Vous avez dit tout à l'heure à la blague qu'il aime tout le monde, mais je pense que c'est une blague qui traduit un aspect de votre personnalité, un caractère qui vous marque et qui va certainement vous aider, le respect des personnes, qui va certainement vous aider dans votre mandat.

Comme vice-président, on eu l'occasion de vous connaître, de voir votre façon de fonctionner, d'administrer nos débats avec fermeté, parce que c'est parfois nécessaire, avec rigueur, avec justice mais avec une justice naturelle que parfois on appelle, dans le vocabulaire commun, on appelle le gros bon sens. Ça fait que c'est une justice naturelle, c'est une capacité de sentir comment notre Assemblée va mieux fonctionner. Et je suis convaincu que c'est aussi un atout important, au-delà de la procédure, du règlement qui doit évidemment s'appliquer.

Certainement que, comme premier administrateur de l'Assemblée nationale, le personnel, les gens qui vont travailler autour de vous doivent certainement être heureux de votre connaissance, de votre respect du travail des gens, de votre respect des hommes, des femmes. Nous, comme parlementaires, on est rassurés de votre respect des parlementaires.

Vous avez affirmé aussi que votre mandat premier, prioritaire, c'est de protéger les droits de parole des parlementaires. Je sais que vous connaissez à quel point, dans ce volet de votre travail qui est de protéger les parlementaires, le besoin de protection des droits de parole est généralement inversement proportionnel au nombre de députés qui représentent chacun des partis ou chacun des courants d'expression dans notre Assemblée. Généralement, le gouvernement, avec un leader, un leader adjoint, le nombre, la force du nombre, est capable de protéger ses droits de parole; l'opposition officielle ne s'en sort pas si mal. Vous connaissez que, par tradition, le président a un devoir d'avoir un souci particulier pour les équipes parlementaires, qui représentent des courants de notre société, traduits par une élection, par un geste démocratique, mais qui, en nombre dans notre Assemblée ont besoin davantage de la protection, du souci de la présidence pour pouvoir s'exprimer pleinement, et je sais combien vous êtes sensible à ce volet-là de notre tradition parlementaire.

Je veux aussi vous exprimer notre confiance pour représenter notre Assemblée. Vous êtes dans un comté où il y a une variété sur le plan culturel. Vous avez été réélu à répétition dans ce comté-là, démontrant votre capacité à connaître, à sentir les cultures. Je suis convaincu que ce sera un atout important pour aller bien représenter notre Assemblée nationale partout.

Je veux aussi vous témoigner de notre confiance pour garder ouverte notre Assemblée, parce que c'est l'Assemblée nationale. Évidemment, pour nous qui avons, comme l'a dit le premier ministre, le privilège d'avoir été élus, c'est notre lieu de travail quotidien, mais, pour l'ensemble des citoyens et citoyennes,

l'Assemblée nationale, c'est leur Assemblée, ça leur appartient; ça discute des lois, des règles qui vont s'appliquer à leur vie. Ça peut avoir l'air bien distant dans certains cas pour les citoyens, et beaucoup d'efforts ont été faits par vos prédécesseurs pour la diffusion des débats, pour l'accès des gens ici, au Parlement, pour l'invitation des jeunes, des groupes scolaires. Alors, pour moi, ça s'appelle l'ouverture de notre Assemblée nationale, son ouverture sur notre population, que les portes de l'Assemblée soient indéniablement ouvertes, que ce qui se passe dans l'Assemblée soit transparent, connu, accessible, et les efforts en ce sens-là, je suis convaincu que vous vous ferez fort de les maintenir, de les accentuer et de garder cet esprit d'une Assemblée nationale qui est ouverte et qui appartient à son peuple. Or, sur ce, à vous et aux vice-présidents, je souhaite un bon mandat.

Le Président: Alors, merci, M. le député de Rivière-du-Loup.

Nous allons donc suspendre à ce moment-ci les travaux durant quelques minutes en attendant l'arrivée de Son Honneur le lieutenant-gouverneur qui prononcera dans cette Assemblée l'allocution d'ouverture de la première session de la Trente-septième Législature. Par la suite, le premier ministre prononcera le discours d'ouverture.

Alors, les travaux sont donc suspendus pour quelques instants.

(Suspension de la séance à 14 h 57)

(Reprise à 15 h 7)

Le Président: Si vous voulez prendre vos places.

Des voix: ...

Le Président: Mmes, MM. les députés, s'il vous plaît, si vous voulez prendre vos places.

Des voix: ...

Le Président: Mmes et MM. les députés, nous allons accueillir Son Honneur le lieutenant-gouverneur, et je vous demande votre collaboration. Je vous prie de bien vouloir demeurer à vos places jusqu'à son arrivée.

Allocution d'ouverture

Le Lieutenant-gouverneur

Le Lieutenant-gouverneur: Si vous voulez vous asseoir.

• (15 h 10) •

M. le Président de l'Assemblée nationale, M. le premier ministre, M. le chef de l'opposition officielle, Mmes et MM. les ministres, Mmes et MM. les députés, distingués invités, mesdames et messieurs, nous entamons aujourd'hui la première session de la Trente-septième Législature de l'Assemblée nationale du Québec. Il s'agit d'un autre moment d'histoire de notre longue vie

parlementaire et politique, puisqu'il marque le début des travaux du nouveau Parlement élu par les citoyens du Québec le 14 avril dernier ainsi que la présentation par le premier ministre de son programme de gouvernement.

Je voudrais immédiatement saluer le nouveau premier ministre, M. Jean Charest, ainsi que le nouveau chef de l'opposition officielle, M. Bernard Landry.

Le premier ministre et le chef de l'opposition siégeaient déjà dans cette même Assemblée au cours de la législature précédente, dans des rôles différents. Ce sont des parlementaires d'expérience qui connaissent bien les modes de fonctionnement de l'Assemblée nationale. Au cours de cette nouvelle législature, le nouveau gouvernement devra faire preuve d'initiative, et l'opposition, de vigilance. Je suis convaincue que, tout en assumant leurs rôles respectifs, le premier ministre et le chef de l'opposition garantiront par leur présence la tenue de débats empreints de toute la civilité et du respect mutuel nécessaires comme ils ont su le faire avant que la population du Québec ne permute leurs rôles.

La 37e Assemblée de notre histoire marque une nouvelle étape dans notre vie démocratique. En tant que première femme lieutenant-gouverneur, je prononce aujourd'hui mon troisième discours d'ouverture. Je suis heureuse de constater que jamais l'Assemblée nationale n'aura compté autant de femmes. En effet, le 14 avril dernier, nos concitoyens ont élu la plus forte députation féminine dont le Québec ait jamais bénéficié. Notre Parlement compte maintenant 36 femmes, soit près du tiers du nombre de députés, comparativement à 35 femmes à la fin de la dernière législature. Il s'agit donc d'une sensible évolution depuis le 14 septembre 1961, date à laquelle fut élue notre première femme députée, Mme Claire Kirkland-Casgrain.

Elle semble bien lointaine, l'époque où le nombre de députées femmes se comptait sur les doigts d'une seule main. Il a cependant fallu attendre 1985 et la Trente-troisième Législature pour que ce Parlement compte plus de 10 femmes députées. L'implication des femmes en politique, dont la composition de l'Assemblée nationale est le reflet, doit cependant encore se renforcer. Je souhaite que le nouveau record établi au début de la Trente-septième Législature soit battu le plus rapidement possible.

Notre Assemblée nationale compte 48 députés nouvellement élus que je salue particulièrement. Parmi eux, il y a de très jeunes nouveaux députés, comme Alexandre Bourdeau, le plus jeune des élus du Québec. Notre Parlement compte également des élus chevronnés détenant une expérience irremplaçable, tels François Gendron et Yvon Vallières, nos doyens politiques. Yvon Vallières a été élu pour la première fois en 1973 et François Gendron siège sans discontinuer dans ce Parlement depuis 1976, alors que notre benjamin, Alexandre Bourdeau, n'était pas encore né. Je salue leur présence ici, représentant à la fois l'expérience de la maturité et l'audace de la jeunesse.

Parmi les députés élus lors de la législature précédente et qui ne sont plus présents parmi nous, je voudrais souligner le retrait de la vie politique de quatre parlementaires qui ont joué un rôle considérable dans notre vie politique au cours de ce dernier quart de siècle.

Ces quatre députés sont André Bourbeau, Jacques Brassard, Guy Chevette et Robert Middlemiss. Ils ont assumé sans discontinuer des mandats parlementaires de près de plus de 25 ans. Je veux les saluer au nom de toute l'Assemblée nationale et leur souhaiter une retraite bien méritée. L'Assemblée nationale, qui commence aujourd'hui ses travaux, est ainsi profondément transformée par rapport à la législature précédente.

Le premier ministre a clairement marqué cette volonté de transformation et de changement au cours des dernières semaines, et d'abord dans la définition des membres de l'équipe gouvernementale. En présentant le premier gouvernement québécois élu du XXI^e siècle, le premier ministre a souligné qu'il s'agissait d'un cabinet réduit d'un tiers par rapport au gouvernement précédent. Le premier ministre s'est directement inscrit dans le renforcement de la place des femmes en politique en mettant en place un cabinet qui compte une des plus fortes représentations féminines de notre histoire. En particulier, ce cabinet comprend la première femme ministre de l'Agriculture, ce dont vous me permettez d'être très heureuse. Il compte également des femmes à certains des postes les plus stratégiques, tels ceux de vice-première ministre ou de présidente du Conseil du trésor.

Le premier ministre a annoncé son intention de l'organisation de l'État québécois. La tâche à laquelle s'attaque le nouveau gouvernement demandera de la détermination et du doigté. Je sais qu'elle sera réalisée en conservant à notre société ses caractéristiques de compassion et de générosité qui marquent notre façon de vivre collectivement. Elle sera également effectuée en respectant les priorités que le nouveau gouvernement s'est lui-même fixées et au premier rang desquelles se trouvent la santé et l'éducation. Le gouvernement entame donc cette nouvelle législature avec un programme de travail très chargé qu'il aura à coeur de mener à bien.

Ce programme de travail concerne d'abord la santé, la première préoccupation de ce gouvernement. Vous vous êtes fixé comme objectif que le service aux malades et à ceux d'entre les nôtres qui ont besoin d'aide soit au coeur des efforts de tous ceux et celles qui oeuvrent dans le grand réseau de la santé et des services sociaux. Ce souci pour la personne, par-delà les structures, révèle une volonté de rapprochement entre l'État et le citoyen.

Le gouvernement attache également une très grande importance à l'éducation. Vous l'avez également souligné, la réussite du Québec passe par la connaissance et la compétence, et vous vous attaquerez spécifiquement à cette plaie qu'est le décrochage scolaire.

Dans tous les secteurs de l'activité, le gouvernement ouvre, avec cette nouvelle législature, un certain nombre de grands dossiers pour lesquels le changement est à l'ordre du jour. Face au gouvernement, l'opposition aura à coeur, elle aussi, d'assumer pleinement son rôle et de remplir le devoir de vigilance que les citoyens attendent d'elle. L'opposition officielle est forte, elle comprend des politiciens aguerris qui ont assumé des responsabilités majeures au cours des dernières années. Je pense que notre démocratie ne peut que s'en bien porter. La gouvernance de l'État québécois sera d'autant mieux assurée que le gouvernement aura en face de lui

des députés bien préparés, sensibles aux enjeux en cause et très conscients de la portée de leurs fonctions.

• (15 h 20) •

La mise en oeuvre par le gouvernement du programme pour lequel il a été élu sera réalisée au sein de ce Parlement, l'un des plus anciens au monde. Le Québec est, à juste titre, extrêmement fier de son long passé démocratique. Ce Parlement a contribué à la naissance et au développement dans le monde de la notion de gouvernement responsable. Il est au coeur de notre vie démocratique. C'est ici que se déroulent les débats qui vont conduire à la définition de la société de demain. C'est également ici que sont représentées et défendues les opinions souvent contradictoires face aux grands enjeux que nous avons à relever. Je compte sur chacun des membres de ce nouveau Parlement pour assumer pleinement l'héritage prestigieux dont ils sont maintenant dépositaires et pour faire en sorte que cette Trente-septième Législature réponde pleinement aux souhaits et aux vœux de nos concitoyens.

Mesdames, messieurs, membres de l'Assemblée nationale, vous avez en main plusieurs des clés qui ouvriront un avenir meilleur pour l'ensemble de nos concitoyens. Je prie la divine providence qu'elle vous inspire, vous éclaire et vous guide afin que cet avenir soit à la mesure de vos espérances et de vos convictions.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Discours d'ouverture

Le Président: Alors, vous êtes priés de vous asseoir.

Merci. J'invite maintenant M. le premier ministre à prononcer le discours d'ouverture de cette première session de la Trente-septième Législature. M. le premier ministre, la parole est à vous.

(Applaudissements)

Des voix: Bravo!

M. Jean Charest

M. Charest: Merci. Ça commence bien, M. le Président. Je veux d'abord vous saluer spécialement à nouveau, je veux également saluer M. le chef de l'opposition officielle, M. le député de Rivière-du-Loup et Mmes et MM. les membres de cette Assemblée.

C'est au terme d'une saison bien particulière que nous nous retrouvons ici. Cette saison, M. le Président, je l'appellerai le printemps des contrastes. Pendant que les Québécois vivaient des moments intenses de démocratie, les images qu'ils recevaient étaient celles de la guerre en Irak. Les circonstances exceptionnelles qui ont prévalu lors de cette élection auront permis aux Québécois de mesurer l'incalculable valeur de notre démocratie et de notre paix. Au cours de ce conflit, les Québécois sont descendus dans la rue par centaines de milliers plus d'une fois pour déclarer leur attachement à la paix, et, le 14 avril, ils ont également affirmé leur attachement à la démocratie.

Ce jour-là, les Québécois ont porté au pouvoir une nouvelle équipe. Elle est compétente et riche en talents et en expérience. Nous nous montrerons dignes de la confiance que les Québécois ont placée en nous, nous donnerons suite au désir de changement exprimé par les Québécois. Notre gouvernement est celui de tous les Québécois. C'est celui des femmes autant que des hommes, c'est celui des enfants qui remplissent nos écoles de joie et d'espoir jusqu'aux aînés qui ont bâti cette société unique. Nous serons à l'écoute des citoyens, ceux qui sont nés ici comme ceux qui se sont joints à nous. Notre diversité est pour moi une très grande source de richesse.

M. le chef de l'opposition officielle, je suis content de vous retrouver. Je sais que vous et votre équipe formerez une opposition coriace. Là-dessus, je n'ai aucune espèce de doute. Les débats que nous aurons seront parfois enflammés. Ils seront attisés par notre passion commune, notre passion commune du Québec et de ses gens. Je vous souhaite un séjour ressourçant dans l'opposition. Je salue également tous les députés de l'Assemblée nationale et souhaite la bienvenue en particulier aux nouveaux élus.

Notre démocratie, Mme la lieutenant-gouverneur le disait, notre démocratie est l'une des plus vieilles du monde. Elle est aussi parmi les plus vivantes et les plus vigoureuses. Cette Trente-septième Législature en sera sans doute un nouveau chapitre. Notre équipe est issue d'une formation politique dont les racines remontent aux origines de notre démocratie. Cette formation est associée de près à nos plus grandes réussites. Au cours de notre histoire, les gouvernements du Parti libéral du Québec ont réaffirmé à chaque époque les valeurs fondatrices de notre société: justice sociale, liberté individuelle, identification au Québec, attachement à la démocratie. Les gouvernements du Parti libéral du Québec ont toujours été là pour placer le Québec sur la voie du progrès économique et social et pour relever les défis de leur époque. Notre gouvernement relèvera les défis qui se présentent à nous afin que le Québec et ses citoyens poursuivent leur progression dans le siècle nouveau.

Le Québec, il faut le dire, est à l'heure des décisions. Nous sommes arrivés au bout d'un modèle de fonctionnement. Ce modèle a été créé il y a une quarantaine d'années par de grands Québécois. Il nous a permis d'aller loin, mais nous devons maintenant le revoir pour continuer à progresser. Les Québécois en sont conscients, et c'est pour cette raison-là qu'ils nous ont élus.

Le Québec, il faut le dire, affiche des réussites remarquables. Le Québec est parvenu à préserver sa culture et sa différence en confrontation directe avec la loi du nombre et du temps. D'un point de vue historique, l'épanouissement du Québec français témoigne de la fierté et de la bravoure de notre peuple. Notre langue commune demeure le cœur de notre identité québécoise. Notre gouvernement s'inscrita dans la continuité des gouvernements précédents qui ont avec constance et avec détermination promu l'usage et la qualité du français. Nous allons honorer cette responsabilité historique.

Le Québec figure parmi les États industrialisés les plus avancés. Nous sommes des chefs de file dans

des domaines aussi déterminants que les biotechnologies, l'industrie pharmaceutique, l'énergie, l'aérospatiale et plusieurs, plusieurs domaines de recherche médicale. Notre économie est moderne. Elle repose à 70 % sur le secteur des services, donc sur notre connaissance, sur notre matière grise. Le Québec compte une des plus fortes concentrations d'emplois en haute technologie d'Amérique du Nord. Nous avons de grandes écoles dont la réputation déborde largement nos frontières. Nos ingénieurs ont érigé des barrages sur les plus grands fleuves du monde. Nos artistes émeuvent des publics sur tous les continents, et l'entrepreneuriat québécois a étendu son succès jusque dans le cyberspace. Les réussites du Québec sont absolument éclatantes. Nous pouvons être fiers d'être Québécois. Ces réussites reflètent l'extraordinaire talent des Québécois. Toutefois, la poursuite de l'épanouissement de ces réussites risque d'être compromise par un État qui n'est plus adapté à la réalité des années 2000.

● (15 h 30) ●

L'État québécois est sous pression. Il ne parvient plus à soigner efficacement. Nos écoles manquent de ressources pour accompagner les élèves en difficulté. Nos infrastructures se détériorent, qu'il s'agisse de nos routes ou de nos systèmes d'aqueduc, par exemple. Le Québec souffre d'un sous-investissement dans des secteurs stratégiques. Il faut aujourd'hui faire un constat: l'État québécois, qui a donné le signal de notre émergence parmi les sociétés les plus modernes du monde, a vieilli. Il se trouve aujourd'hui en décalage face aux citoyens, il ne parvient plus à répondre efficacement à leurs besoins, et les Québécois en font les frais tous les jours. Il fait de nous les citoyens les plus taxés du continent. Il place notre niveau de vie au 52^e rang sur 60 États et provinces du nord du continent. Cet État mal adapté nous coûte 37 % plus cher qu'en Ontario et 25 % plus cher que dans le reste du Canada.

Il s'en trouvera, M. le Président, peut-être pour dire que c'est là le prix de notre différence; eh bien, nous refusons cette analyse. Notre différence, ce n'est pas une taxe. Je pense plutôt que le prix payé par les Québécois, c'est le prix payé pour des gouvernements qui ont manqué à leur devoir, à leur devoir de réviser périodiquement leurs façons de faire, comme tous les citoyens du Québec ont dû le faire, que ce soit dans leur travail, dans leur entreprise, dans leur foyer et leur famille.

Je pose aujourd'hui une question à tous les membres de cette Assemblée: Pendant combien de temps l'État québécois peut-il exiger davantage de sacrifices de ses citoyens que de lui-même? Pendant combien de temps l'État québécois peut-il continuer à tout taxer, à se mêler de tout, avec pour résultat de souvent faire les choses à moitié?

Le premier ministre français — le premier ministre de la République française — M. Jean-Pierre Raffarin, avec qui j'ai eu des entretiens lors de sa première visite officielle au Québec comme premier ministre, disait récemment, et je cite: «La politique ne peut plus promettre des lendemains qui chantent et repousser toujours la résolution des problèmes quotidiens.» Fin de la citation. Je suis d'accord avec lui, les Québécois aussi.

Si nous voulons soigner nos enfants et nos parents sans délai, nous devons nous doter d'un État

capable de s'y consacrer. Si nous voulons que nos écoles soient mieux équipées, que les élèves en difficulté soient mieux accompagnés, nous devons dégager des ressources pour le faire. Certaines de ces ressources, il faut le dire, sont à Ottawa. Nous devons les récupérer en obtenant le règlement du déséquilibre fiscal. Mais cela ne nous dispense pas de l'obligation de faire notre propre ménage. Nous devons nous organiser pour répondre aux besoins des citoyens et nous devons le faire en rejetant la solution facile qui consiste à toujours puiser dans la poche des citoyens. Nous avons un plan pour y arriver.

La nécessité de revoir le fonctionnement de notre État ne tient pas seulement à la difficulté qu'éprouve le gouvernement à répondre aux besoins des citoyens. Cette nécessité tient aussi du contexte dans lequel nous vivons. Le Québec ne peut plus prétendre être une bulle comme à l'époque où l'État dans sa forme actuelle a été conçu, à l'époque où nos concurrents étaient dans le village d'à côté. Nous vivons dans un monde d'interdépendance, de concurrence internationale. Les Québécois ont d'ailleurs été aux premières loges de ce mouvement de libéralisation commerciale. Dès 1988, les Québécois ont endossé avec enthousiasme le libre-échange avec les États-Unis puis l'Accord de libre-échange nord-américain qui intégrait le Mexique à notre marché commun. Et ce n'est pas fini: bientôt, ce sera la Zone de libre-échange des Amériques qui réunira la terre de Baffin et la Terre de Feu dans un seul marché.

Cette adhésion des Québécois à l'ouverture des marchés témoignait de leur confiance en eux et, soulignons-le, M. le Président, fait l'objet d'une presque unanimité ici, à l'Assemblée nationale du Québec, que ce soit le chef de l'opposition officielle, le député de Rivière-du-Loup, un gouvernement du Parti québécois, le gouvernement libéral de Robert Bourassa en 1988. S'il y a une chose que nous avons saisie à ce moment-là, c'est que notre avenir à nous, au Québec, se trouvait dans l'ouverture des marchés. On a saisi l'occasion et, en 2003, on peut confirmer que nous avons raison de faire confiance en nous. Nous avons raison de faire confiance dans l'ouverture des marchés pour l'avenir.

Permettez-moi de l'illustrer. L'économie québécoise est pleinement intégrée à celle de l'Amérique du Nord. Notre produit intérieur brut dépend à 60 % des exportations: 30 % envers le marché canadien, 35 % vers le marché américain et 5 % vers les autres marchés. Tous les jours, les entreprises québécoises, pour créer des emplois, doivent donc gagner la comparaison des prix et de la qualité. Le marché intérieur québécois n'est pas suffisamment important pour nourrir notre croissance. Ça, c'est notre réalité démographique. Pour grandir, il faut vendre aux autres. Nous devons être pleinement concurrentiels. Ça, ce n'est pas pour nous une question de choix, c'est une question de survie. Or, dans l'état actuel des choses, l'État québécois, par le poids qu'il exerce sur notre économie, nuit à la position concurrentielle du Québec. L'interventionnisme à tous crins est non seulement une stratégie de développement économique ruineuse et inefficace, mais c'est une stratégie qui est de plus en plus contraire aux règles du jeu. L'avenir économique du Québec, ce n'est pas l'interventionnisme, c'est l'entrepreneuriat. La détérioration de la capacité de l'État québécois à bien servir

les citoyens et la préservation de la position économique concurrentielle du Québec nous imposent donc une révision du fonctionnement de l'État.

De surcroît, la situation financière du Québec fait de cette révision une urgence. Le gouvernement qui nous a précédés s'est vanté d'avoir présenté plusieurs budgets équilibrés, six budgets prétendument équilibrés. Toutefois, même si le Québec était prétendument en déficit zéro depuis 1998-1999, la dette du gouvernement, et donc de l'État québécois, a augmenté de plus de 11 milliards de dollars en cinq ans. La réalité est que le gouvernement précédent a balayé chaque année ses dépenses excessives sous le tapis de la dette. D'ailleurs, le dernier budget de ce gouvernement, présenté tout juste avant les élections, prévoyait la répétition de ce scénario. L'avis que nous avons demandé à M. Guy Breton, ex-Vérificateur général du Québec, a révélé une impasse de 4,3 milliards de dollars...

Des voix: ...

M. Charest: Je sens une réaction, M. le Président, de l'autre côté, bien typique, parce qu'on a pris bonne note que nos prédécesseurs ont dit qu'il n'y avait rien là d'anormal, si j'ai bien compris. Sauf que, pour nous, l'inconséquence, l'insouciance et le manque de transparence ne sont pas normaux.

Je tiens à réitérer, M. le Président, notre détermination, car la situation des finances publiques ne compromet pas notre plan, mais je répète qu'elle transforme sa nécessité en urgence. Je dis aujourd'hui à tous les Québécois que notre gouvernement respectera sa parole et ses engagements. Nous réaliserons notre plan pour le Québec.

Dans quelques jours, le ministre des Finances présentera un budget. Il permettra de stabiliser la situation des finances publiques. Il s'agit d'une condition préalable à tout le reste. Dans les mois qui vont suivre, nous allons faire ce qui ne s'est jamais fait de façon sérieuse et structurée: nous allons passer en revue l'ensemble des ministères, sociétés d'État, organismes publics et parapublics ainsi que l'ensemble des programmes qu'ils administrent. Nous allons remettre à jour le fonctionnement de notre État. Nous procéderons avec méthode et rigueur, selon des principes de gestion qui seront les principes de notre administration.

Premièrement, nous allons recentrer l'État sur ses missions essentielles: santé, savoir, prospérité et sécurité. Deuxièmement, dans ces missions essentielles, notre premier souci sera la qualité des services aux citoyens. Moins de structures, plus de services. À mon sens, l'État des années 2000 doit se concevoir comme un instrument au service de la réussite de ses citoyens. Ce n'est pas l'État qui signera la réussite du Québec, ce sont les Québécois. Nous serons là pour chacun d'eux. Nous allons favoriser l'initiative individuelle et leur responsabilisation.

• (15 h 40) •

Troisième principe: transparence et efficacité. Les Québécois ont le droit de savoir ce que fait leur gouvernement de chaque dollar qu'il perçoit à même le fruit de leur travail. Les Québécois doivent en avoir pour leur argent. Il faut chasser cette idée que l'État est forcément inefficace, parce que c'est faux. Il y a dans

l'État québécois des organisations qui sont des modèles d'efficacité. Nous le reconnaissons et nous les reconnaitrons.

Quatrième principe: décentralisation, partenariat et imputabilité. L'État québécois ne peut pas tout faire tout seul. Il doit apprendre à faire confiance et à déléguer. Nous ouvrirons l'État québécois au partenariat, que ce soit avec les municipalités, des organismes communautaires ou des entreprises privées. Chaque partenaire identifié sera imputable des responsabilités qui lui seront confiées et des ressources afférentes devant les élus de l'Assemblée nationale.

C'est sur la base de ces principes de gestion que nous inaugurerons six grands travaux qui seront le cœur de la réingénierie de l'État québécois. Ces travaux seront coordonnés par la présidente du Conseil du trésor sous mon autorité. Chacun de ces travaux sera piloté par un ministre qui s'adjoindra la collaboration de collègues députés et, au besoin, de ressources externes. Nos six grands travaux sont les suivants:

Numéro 1: révision des structures de l'État et des programmes gouvernementaux, sous la supervision de la présidente du Conseil du trésor;

Numéro 2: revue des modes d'intervention du gouvernement dans l'économie, sous la responsabilité du ministre du Développement économique et régional, en collaboration avec le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille;

Numéro 3: réorganisation des services de santé, sous la responsabilité du ministre de la Santé et des Services sociaux;

Numéro 4: décentralisation, déconcentration, sous la responsabilité du ministre des Affaires municipales, des Loisirs et du Sport et de la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme;

Numéro 5: recentrage du réseau de l'éducation sur l'élève et l'étudiant, sous la responsabilité du ministre de l'Éducation;

Numéro 6: simplification et allègement du fardeau fiscal, sous la responsabilité du ministre des Finances.

M. le Président, il est important que les Québécois comprennent que ce que nous entreprenons n'est pas en soi exceptionnel. Ce qui, par contre, est exceptionnel au Québec, c'est que cela n'ait pas déjà été fait. Nous pourrions donc nous inspirer des expériences de plusieurs autres gouvernements. Nous pourrions nous comparer à plusieurs autres gouvernements. Le Québec doit supporter, même encourager la comparaison. Il doit reconnaître ses forces autant que ses faiblesses pour mieux capitaliser sur les unes et combattre les autres. Il ne s'agit nullement ici d'être les tenants d'un courant de gauche ou d'un courant de droite. Notre formation politique, vous le savez, a toujours visé le pragmatisme. Il s'agit de faire appel à l'innovation et au sens créateur du Québec et de tous les Québécois.

Je convie les Québécois à envisager ces travaux avec enthousiasme. C'est un formidable projet que nous avons élaboré avec les Québécois. Nous allons insuffler un vent d'air frais au Québec. Nous allons ouvrir les fenêtres de notre grande maison. Nous allons nous donner une société dans laquelle nous serons plus libres et plus prospères. Le Québec sera plus stimulant pour chacun de nous.

Nous verrons des changements dans nos structures et nos façons de faire. Il y aura, et c'est normal, il faut s'y attendre, une résistance, toute naturelle, au changement, comme, soit dit en passant, comme il y a 40 ans, lorsque les Québécois se sont levés pour faire la Révolution tranquille et nous faire accéder à la modernité. Les Québécois de la Révolution tranquille étaient confiants et enthousiastes. Nous le sommes encore plus aujourd'hui. Nous le sommes parce que nous savons qu'aucun sommet ne nous est inaccessible.

Nous allons donner aux Québécois un État plus efficace, moins coûteux, moins bureaucratisé, un gouvernement d'aujourd'hui. Ce gouvernement sera capable d'assumer pleinement les responsabilités qui sont les siennes et de bien servir les citoyens du Québec, de bien les soigner, de bien les éduquer. Nous allons dégager les ressources humaines et financières qui nous sont nécessaires pour relever les défis nouveaux et pour solidifier les assises de notre développement et de notre croissance. Nous allons donner aux Québécois un gouvernement dont ils seront fiers. La réorganisation de l'État sera en toile de fond de notre plan pour le Québec.

Nos priorités sont connues. Nous avons présenté notre plan pour le Québec le 12 septembre 2002, plus de six mois avant l'élection générale, et nous avons l'intention et la détermination de réaliser ce plan. On a eu l'occasion de le dire, permettez-moi de le réaffirmer aujourd'hui: la santé est notre première priorité. Notre système public de santé est non seulement un rempart contre l'injustice, mais encore faut-il l'ajouter, le rappeler, que c'est aussi pour nous un avantage économique concurrentiel. Au cours des dernières années, ce joyau québécois a vécu des crises à peu près perpétuelles. Il est vrai que les systèmes de santé sont au carrefour de plusieurs des principaux changements qui modifient notre société. Que ce soient le vieillissement de la population, les avancées technologiques, la hausse du prix des médicaments, la pression est forte sur tous les systèmes de santé du monde. Grâce au dévouement de tout le personnel du réseau de la santé et des services sociaux, incluant les infirmières et les médecins, à qui je veux rendre hommage aujourd'hui, la qualité des services est demeurée élevée. Cependant, l'accès aux services s'est détérioré sérieusement.

Nous avons dit maintes fois que nous remettrions sur pied notre système de santé et de services sociaux. Je le redis aujourd'hui. Si le gouvernement d'hier n'est pas parvenu à dominer les pressions qui s'exercent sur le réseau, je vous soumettrai respectueusement que c'est parce qu'il a voulu s'attaquer à des défis des années 2000 avec des solutions des années soixante. Nous réussirons parce que notre système public de santé sera administré par un État qui aura adapté ses façons de faire aux défis d'aujourd'hui et aux priorités d'aujourd'hui.

Nous allons nous attaquer avec énergie, et en débloquent les ressources nécessaires, aux pénuries de médecins et de personnel infirmier. Dans cinq ans, il y aura au moins 1 500 infirmières de plus dans le réseau et 750 médecins de plus en formation. Dans l'intervalle, nous allons rebâtir le réseau de la santé et des services sociaux. Nous allons décentraliser son administration afin que les directeurs d'établissement notamment puissent pleinement exercer leurs compétences et trouver

des solutions adaptées à leur propre situation. Notre réseau d'institutions universitaires de santé sera consolidé et modernisé.

Vous savez tous que dans les grands hôpitaux du Québec on compte aussi des dizaines d'unités d'accréditation syndicale. Il y a là un problème de fonctionnement. Nous allons nous y attaquer. Nous allons revoir l'organisation du travail avec un objectif très précis: de le rendre plus humain, plus flexible.

Notre système a besoin d'une injection de bon sens et de pragmatisme. Nous allons l'administrer. Le réseau de la santé et des services sociaux s'ouvrira au partenariat avec les cliniques privées, par exemple. On y fera notamment des opérations mineures sans frais pour les patients. Le réseau s'ouvrira aussi sur la sous-traitance. Je refuse de voir notre système public de santé comme une chapelle qui proscrire toute relation avec le secteur privé comme s'il s'agissait là d'un sacrilège. Les soins et services doivent être payés par l'État, mais l'État peut conclure des ententes de services pour soigner plus vite ou pour réduire ses coûts de fonctionnement. Nous allons réunir les établissements dans un véritable réseau de soins et de services en mettant à profit les moyens technologiques d'aujourd'hui. Les Québécois sauront quels sont les services disponibles et où ils peuvent les obtenir le plus rapidement possible.

Nous abolirons les régies régionales de la santé et des services sociaux. Ces organismes, nés de la noble intention d'un gouvernement libéral, soit dit en passant — parce qu'il faut faire preuve de lucidité — se sont avérés un détour plus qu'un raccourci. Nous les remplacerons par des organisations moins lourdes, essentiellement dédiées à la coordination des services.

M. le Président, nous allons réduire les listes et les délais d'attente, que ce soit à l'urgence, pour une chirurgie, pour des examens diagnostiques, pour des services de réadaptation, des services à domicile ou pour une place d'hébergement. Nous allons répondre aux besoins de tous les Québécois dans toutes les régions du Québec. Nous nous engageons à des résultats et nous nous engageons à la transparence. Je confirme la création prochaine d'un poste de commissaire à la santé qui sera doté des mêmes pouvoirs que le Vérificateur général.

• (15 h 50) •

Notre gouvernement réinvestira dans le réseau de la santé et des services sociaux, comme on s'est engagés à le faire. Ces réinvestissements nous permettront d'augmenter les effectifs mais aussi de renouveler les équipements et d'augmenter les services. Dans cinq ans, notre système de santé sera en forme et la population du Québec sera en meilleure santé grâce à un accroissement des efforts de prévention.

Nous exigeons aussi que le gouvernement fédéral assume sa part de responsabilité dans le financement du système de santé. La Loi canadienne sur la santé n'a de sens que si le gouvernement qui la prescrit s'assure que ses partenaires ont les ressources suffisantes pour la respecter. Nous serons de toutes les batailles, comme nous l'avons été et comme je l'ai été personnellement dans le passé.

Je veux, d'autre part, confirmer, en cette occasion et devant vous tous, un engagement personnel. Nous trouverons dès le prochain budget les ressources

additionnelles pour mettre en place des services de stimulation précoce destinés aux enfants autistes du Québec.

Mr. Speaker, finally, our Government will assure that the letter and the spirit of Bill 142, which guarantees access to health care and social services to the English speaking population in their language, is respected. That, the people of Québec can be assured of.

Il y aura donc, M. le Président, un respect intégral de cette première priorité que le Parti libéral du Québec a proposée à la population du Québec, le 14 avril dernier, et qu'ils ont acceptée: de faire de la santé la grande priorité du prochain gouvernement libéral.

M. le Président, notre gouvernement fera aussi de l'éducation une priorité de tous les jours. La connaissance est le germe de notre croissance. Il faut la semer, la faire grandir, la faire fleurir pour récolter chaque année les fruits du progrès et du développement. Nous allons favoriser l'autonomie des différents partenaires au sein du monde de l'éducation, autant chez les directions d'établissement que dans les commissions scolaires. Nous allons donner plus de latitude aux enseignants pour qu'ils expriment plus librement leur passion pour leur métier et pour notre jeunesse.

J'ai dit que notre gouvernement serait au service des citoyens; cela inclut nos enfants et leurs parents. Nous allons investir dans l'accompagnement et l'encadrement des élèves en difficulté. Nous allons intervenir dès le primaire afin de prévenir le décrochage scolaire. Nous allons augmenter d'une heure et demie la durée de la semaine de classe au primaire, développer l'aide aux devoirs et introduire l'enseignement de l'anglais dès la première année. Les Québécois sont prêts pour cela. Il n'y a pas de contradiction, il faut le dire, M. le Président, à promouvoir la pleine maîtrise du français et favoriser l'apprentissage d'une deuxième et même d'une troisième langue.

Nous allons ouvrir les écoles secondaires au mentorat. Nos adolescents ont besoin d'encadrement, mais ils ont aussi besoin de modèles de réussite. Je dis aujourd'hui aux Québécois qui ont du temps à donner, notamment aux jeunes retraités, qu'il y a des jeunes dans nos écoles qui veulent se faire parler d'une vie réussie. La réussite de nos enfants et la lutte au décrochage scolaire ne sont pas seulement l'affaire du monde scolaire. C'est très important de le rappeler. Il n'y a pas seulement là une affaire d'école ou de classe, c'est l'affaire de tous les Québécois.

Nous investirons dans la formation professionnelle et technique, cela afin d'augmenter les débouchés pour nos jeunes et pour aider nos entreprises à faire face aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée. Nous soutiendrons les cégeps et les universités, tout spécialement en région.

Nous aurons également dès cette année, avec tous les partenaires concernés, un grand débat, un débat très important sur la qualité, l'accessibilité et le financement de l'enseignement universitaire. C'est un enjeu stratégique de première importance pour le Québec. Dans cinq ans, le taux de décrochage scolaire aura diminué. Nos écoles secondaires seront des milieux d'enseignement plus ouverts où nos adolescents auront accès à des modèles de réussite. Ils se sentiront mieux appuyés. Nous aurons augmenté le nombre de diplômés

des formations professionnelle et technique, et nos universités entreverront l'avenir avec enthousiasme.

M. le Président, les Québécois ne veulent plus se faire dire encore longtemps qu'ils sont les citoyens les plus taxés du continent. Je les ai entendus, et cela achève. Nos orientations économiques sont claires: nous allons baisser les impôts de tous les Québécois dès l'exercice financier 2004-2005, comme le stipule le cadre financier rendu public le 12 septembre 2002. Sur cinq ans, nous visons à réduire l'impôt des particuliers d'une moyenne de 27 %. Dans la distribution des baisses d'impôts, nous allons privilégier les familles avec enfants et la classe moyenne. On ne baissera pas les impôts pour le seul plaisir que cela procure, nous les baisserons parce que c'est nécessaire, parce que notre fardeau fiscal est un obstacle à notre développement. C'est le meilleur incitatif pour que nos gens parmi les plus brillants aillent gagner leur vie ailleurs. C'est aussi le meilleur incitatif pour que les gens parmi les plus brillants d'ailleurs ne viennent pas gagner leur vie ici.

Dans le monde concurrentiel dans lequel nous évoluons, la concurrence fiscale est aussi un enjeu. De façon plus générale, notre action économique visera à laisser s'exprimer le plus librement possible les forces vives de la croissance; je pense, entre autres, à nos PME et à nos entrepreneurs. Pour les aider, nous allons commencer par arrêter de leur nuire, nous allons réduire les taxes qui nuisent à l'investissement, comme la taxe sur le capital, que nous abolirons graduellement au cours de ce mandat, pour les PME. Nous allons notamment amender la Loi sur la formation de la main-d'oeuvre afin d'éliminer ses effets pervers. Cette loi, ainsi faite, amène les PME à défrayer des coûts de formation dans les grandes entreprises. Nous allons également revoir l'ensemble des programmes d'aide, de crédits d'impôt, de subventions de toutes sortes, qui sont ruineux, qui compliquent la vie des entreprises et qui ne participent pas à notre croissance. Le Québec, faut-il le rappeler, subventionne quatre fois plus que l'Ontario, plus que toutes les autres provinces canadiennes réunies. Pourtant, on n'a reçu que 17,7 % des investissements privés. C'est moins que la part de notre population à l'intérieur du Canada ou le pourcentage de notre économie.

Les investisseurs, M. le Président, ne recherchent pas les subventions, ils recherchent un lieu propice à la rentabilité et à la croissance. Eh bien, nous allons créer un contexte propice à faire des affaires au Québec. C'est dans cette perspective que j'ai donné instruction au ministre du Développement économique et régional de revoir les mandats de la SGF, d'Investissement Québec, de La Financière du Québec et des sociétés Innovatech. Nous voulons que leurs actions soient davantage ciblées sur le soutien aux PME. Ces sociétés d'État devront par ailleurs procurer aux Québécois un retour sur leurs investissements. L'avenir économique du Québec, ce n'est pas, je le rappelle, le dirigisme de l'État, c'est l'entrepreneurs. Eh bien, nous allons stimuler cet entrepreneurship.

Nous allons aussi mieux soutenir l'innovation et la recherche et le développement. Nous viserons notamment à augmenter le bassin d'ingénieurs, de techniciens, de scientifiques et à mieux soutenir la recherche fonda-

mentale et la recherche appliquée. Nous allons aussi faciliter la vie quotidienne des entreprises.

● (16 heures) ●

Nous allons alléger et simplifier la réglementation. C'est bien connu, il y a là un fouillis qui empoisonne la vie des entrepreneurs, qui ne sert ni l'intérêt des citoyens ni les intérêts des entreprises. Nous allons nous donner un mécanisme qui entraînera une révision obligatoire de toute nouvelle réglementation après une période de cinq ans. Et, de cette façon, nous allons éviter de recréer le problème que nous voulons régler.

Nous allons aussi revoir les lois du travail afin qu'elles reflètent mieux la réalité des employeurs et des travailleurs d'aujourd'hui. Nous allons notamment réviser l'article 45 du Code du travail afin de faciliter le recours à la sous-traitance.

Dans cinq ans, les Québécois ne seront plus les citoyens les plus taxés du continent. Le Québec aura une croissance durable; elle s'appuiera sur ses forces réelles et non sur un interventionnisme d'une autre époque. Notre économie sera pleinement concurrentielle. Nous aurons également amélioré la gouvernance des outils économiques dont nous disposons.

Est-il important de rappeler les résultats décevants, inquiétants de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, qui constituent pour nous une préoccupation très sérieuse. Nous allons évaluer la mission, le mandat et la gouvernance de la Caisse afin que nous ne revivions plus jamais les pertes et les écarts que nous avons vécus au cours des dernières années.

L'État se repositionnera face à l'activité économique. Plutôt que de chercher à se substituer aux entreprises, il investira dans les citoyens. Parallèlement à des investissements accrus en formation professionnelle et technique, nous allons consacrer des investissements sans précédent pour accompagner ceux qui ont besoin d'aide pour intégrer le marché du travail et sortir de la pauvreté. Nous allons attendre des efforts de ceux qui sont en mesure de les fournir et nous allons valoriser leurs efforts. Il sera toujours plus payant de travailler que de ne pas travailler. Nous allons revoir l'ensemble des programmes d'incitation au travail et de soutien au revenu afin de véritablement ouvrir les portes d'une vie meilleure aux travailleurs à faible revenu et aux prestataires de l'aide sociale.

Le Québec a besoin de l'effort de tous ceux qui sont en mesure d'en fournir. En quatre ans, le Québec devra combler 640 000 postes laissés vacants par des départs à la retraite ou créés par la croissance de notre économie. C'est un des défis les plus importants auxquels nous faisons face. Nous voulons la participation du plus grand nombre possible. Nous avons besoin des idées et des talents de tous les Québécois.

Nous voulons notamment une plus grande participation des personnes handicapées. 25 ans après la création de l'Office des personnes handicapées du Québec, nous allons améliorer la loi qui assure le respect des droits de ces personnes, conformément à notre engagement. Nous allons aussi réviser les programmes destinés à ces personnes. Nous allons les secondar plus activement dans la conquête de leur autonomie et dans leur pleine contribution à notre devenir.

Nous serons par ailleurs solidaires de nos concitoyens inaptes au travail. Nous améliorerons leurs conditions de vie. Notre gouvernement sera aussi un gouvernement de compassion.

M. le Président, le Québec, c'est aussi et beaucoup... fondamentalement, c'est nos régions. Elles sont au cœur de notre identité, elles sont aussi au cœur de notre mission. Les citoyens des régions du Québec seront parmi les premiers bénéficiaires de la réingénierie de l'État québécois. La réorganisation de l'État fera entrer le gouvernement du Québec dans l'époque des partenariats et de la confiance réciproque. Nous ferons confiance aux citoyens des régions.

Nous allons conclure avec chacune des régions du Québec des ententes de partenariat. En vertu de ces ententes, les régions assumeront des pouvoirs et des responsabilités en fonction de leur volonté et de leur capacité de les assumer. Ces responsabilités et les ressources afférentes seront administrées par des élus des régions. Ils bénéficieront de sources de financement diversifiées et rendront compte à l'Assemblée nationale de l'utilisation de l'argent public. Ils auront la marge de manoeuvre requise pour travailler en fonction de leurs priorités propres et au développement de leur région. Nous ferons confiance enfin aux citoyens des régions du Québec.

Nous opterons pour le sur-mesure plutôt que de faire le mur-à-mur. Nous croyons dans l'autonomie régionale. Nous croyons que l'attachement des gens des régions à leur coin de pays et leur désir de voir leurs enfants grandir près d'eux sont des moteurs d'initiative. Eh bien, cet esprit d'initiative rayonnera. Dans cinq ans, les régions du Québec auront développé des créneaux d'excellence créateurs d'emplois et de richesse. Les citoyens des régions seront fiers d'avoir su générer leur prospérité.

Tout en confiant aux régions du Québec le pouvoir de prendre en main leur avenir, nous leur disons que nous assumerons nos responsabilités en région. Le gouvernement développera les services de santé en région et soutiendra les maisons d'enseignement, de l'école primaire à l'université. Nous allons aussi favoriser l'occupation du territoire. Nous développerons des incitatifs pour que les jeunes qui sont partis reviennent en région et pour que les nouveaux arrivants découvrent les beautés de nos campagnes. Nous allons contribuer au développement du tourisme en région. Nous allons notamment faire en sorte que les grands événements de nos villes participent à la promotion des attraits des régions.

Nous allons aussi brancher les régions. Avant la fin de ce mandat, des connexions Internet à haute vitesse seront disponibles dans toutes les régions du Québec. L'économie du savoir n'est pas incompatible avec l'économie du terroir. Et faut-il rappeler aussi que cette question d'être connecté, d'avoir accès à l'Internet haute vitesse, c'est aussi important aujourd'hui, en 2003, que jadis l'accès à l'hydroélectricité l'a été ou l'accès au téléphone.

Nous investirons également dans les infrastructures de transport en région. Une économie forte doit reposer sur des infrastructures de transport adéquates. La croissance du Québec dépend de l'exportation. Le Québec doit se donner les moyens, justement, de livrer

la marchandise. Le secteur des transports en région, comme partout ailleurs au Québec, a été victime de l'incapacité de l'État à cibler ses actions. La réorganisation de l'État nous aidera à dégager des ressources pour le développement des infrastructures en général et des infrastructures de transport en particulier. Nous favoriserons l'interconnexion des modes de transport — ce qu'on appelle l'intermodalité — afin d'optimiser nos infrastructures existantes. Nous devons innover, innover dans nos modes de gestion, et nous recourrons, lorsque ce sera souhaitable, au partenariat public-privé afin d'accélérer la réalisation des travaux. Le Québec aura notamment une voie de contournement à sa métropole.

Les régions du Québec, c'est aussi la ruralité, nos champs, nos forêts, nos ressources minérales et nos cours d'eau. Notre gouvernement accompagnera les producteurs agricoles dans l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement. Nous favoriserons le développement d'une agriculture diversifiée et, de concert avec le secteur bioalimentaire, nous répondrons aux enjeux nouveaux reliés, entre autres, à la sécurité alimentaire.

Dans le domaine des pêches, notre gouvernement soutiendra les entreprises et les individus confrontés au difficile problème de la diminution des ressources. Nous verrons à ce que la même chose ne se produise pas avec l'industrie forestière. Nous instituerons une enquête scientifique, publique et indépendante sur la gestion de la forêt publique québécoise. Cette enquête visera tout autant à protéger notre patrimoine forestier qu'à assurer le maintien de notre productivité, de la productivité de notre ressource et des emplois qui y sont directement reliés.

● (16 h 10) ●

Le gouvernement consacrera des efforts soutenus pour accompagner l'industrie forestière et soutenir les travailleurs et les communautés concernés par le contentieux sur le bois d'oeuvre. Nous collaborerons avec le gouvernement fédéral et on fera toutes les représentations requises. D'ailleurs, dans les jours suivant mon élection, j'ai eu l'occasion d'aborder ce dossier directement avec le secrétaire d'État américain, Colin Powell, lors de mon passage à New York. Par la suite, j'ai eu l'occasion de recevoir l'ambassadeur américain, M. Cellucci, à l'Assemblée nationale, pour une session de travail, et cette session de travail, de tout évidence, a porté en bonne partie sur ce dossier du bois d'oeuvre. Nous sommes, il faut le dire, à la recherche d'une solution durable et permanente, mais nous saisissons chaque occasion pour rappeler à nos partenaires américains à quel point il y a là un enjeu important pour le Québec et à quel point c'est important, M. le Président, de trouver une solution qui va éviter qu'on revienne à nouveau, dans cinq ans d'ici, avec des pénalités venant des États-Unis.

En matière d'énergie, nous allons accélérer la mise en oeuvre de projets hydroélectriques actuellement à l'étude. Nous agissons dans le plus grand respect des communautés locales. Elles seront associées à la réalisation des projets. L'hydroélectricité demeure plus que jamais une solution d'avenir pour le Québec. Nous développerons notre potentiel énergétique, mais nous remettrons aussi de l'avant des programmes d'efficacité

énergétique. Nous agissons de façon responsable afin d'éviter que le Québec ne se retrouve en déficit énergétique en 2006. Nous développerons aussi d'autres formes d'énergie renouvelable et nous poursuivrons par ailleurs les démarches entreprises en vue de l'exploitation de ressources gazières du golfe Saint-Laurent.

Le Québec est une des économies modernes qui dépend aussi le plus sur son patrimoine naturel pour assurer sa croissance. Nous allons le préserver. Nous affirmerons l'engagement du Québec dans le développement durable avec l'adoption d'un véritable plan vert qui réconciliera les impératifs de croissance économique et de sauvegarde de notre patrimoine naturel et environnemental.

Dans notre programme politique, nous avons clairement indiqué que la famille constituait une de nos priorités. Pour nous, le soutien à la famille ne tient pas en quelques mesures, il tient dans une façon de concevoir le rôle de l'État. Les familles bénéficieront de notre action. Elles seront privilégiées dans la distribution des réductions d'impôts. Leur vie sera facilitée par l'amélioration des services de santé. L'accompagnement des élèves en difficulté et l'introduction de l'aide aux devoirs dans les écoles du Québec contribueront directement à faciliter leur quotidien. Nous encouragerons l'adoption par les entreprises de toutes les mesures susceptibles de favoriser la conciliation travail-famille. Je dis aujourd'hui aux dirigeants d'entreprise que, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, il est dans votre intérêt et dans celui de votre organisation d'être à l'écoute de vos employés, qui sont aussi des parents.

Nous poursuivons le développement des places en garderie. Rappelons la réalité. Le système, dans son état actuel, ne répond pas aux besoins. Il manque au-delà de 33 000 places. Nous allons revoir les bases de financement. Nous protégerons les garderies à 5 \$ par jour pour le plus de gens possible. Mais nous voulons d'abord que tous les parents aient une place pour leurs enfants. Un gouvernement qui met en place un programme dont il sait qu'il n'arrivera pas à le financer ne répond pas aux besoins des citoyens. Il fait deux choses: il alimente le cynisme et la frustration. Nous répondrons au besoins des parents. Nous aurons une approche basée sur l'efficacité, en étant conscients que les besoins des parents sont variables et que l'offre de services, justement, doit varier.

Notre soutien à la famille consiste aussi à reconnaître la contribution des aidants naturels, ceux et celles qui hébergent un parent âgé ou en perte d'autonomie. Nous allons compenser leurs efforts et les remercier pour leur compassion.

Nous allons par ailleurs nous attaquer au problème de logement, dont les familles sont les premières victimes. Je confirme aujourd'hui l'engagement pris par notre formation politique. Nous devancerons l'échéancier de construction de 13 000 nouveaux logements sociaux. Tout sera complété en 2007.

On ne saurait par ailleurs parler d'aide à la famille sans parler d'aide aux femmes, qui sont encore aujourd'hui les piliers. Nous ferons en sorte que les conditions de vie des femmes s'améliorent. Nous aiderons les femmes chefs de famille monoparentale à

améliorer leurs revenus. Nous leur accorderons une importance toute particulière dans notre plan d'intégration au marché du travail. Elles font face à des responsabilités énormes, nous les aiderons.

S'il est un fléau particulièrement odieux dans notre société, c'est celui de la violence conjugale. Nous ferons tout pour l'enrayer. Au cours de la campagne électorale, je me suis engagé à répondre aux besoins exprimés par les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence. Je confirme cet engagement. Nous allons protéger les femmes et leurs enfants. Nous allons aussi consacrer des efforts afin de briser le cercle vicieux de la violence. Nous allons miser sur la prévention, le dépistage, la sensibilisation et la formation.

Dans l'esprit de notre soutien à la famille, je tiens par ailleurs à dire aux jeunes Québécois que les dossiers jeunesse sont maintenant sur le bureau du premier ministre. J'en fais donc une préoccupation personnelle. Les jeunes ont une conscience des enjeux et des considérations universelles qui est, pour moi, une inspiration. Ils croient à la liberté, à l'environnement, à la diversité culturelle aussi. Ce sont des jeunes qui ont obtenu... qui ont fait pression pour que les négociations sur la mondialisation intègrent des enjeux relatifs à la protection de l'environnement et à la protection des travailleurs. Je suis très optimiste pour notre jeunesse, M. le Président. On va soutenir les projets d'éducation, d'accès au travail, d'amélioration de la santé et on va accroître leur implication dans les communautés. On a besoin de leurs idéaux.

Le respect des citoyens et de la démocratie est une autre préoccupation qui transcende les grands dossiers, qui imprègnent l'ensemble de nos décisions. La démocratie, faut-il le rappeler, n'est pas une option de notre véhicule collectif. Ce n'est pas un toit ouvrant dont on se sert lorsqu'il fait beau et que l'on ferme lorsqu'il pleut. Nous respecterons la démocratie beau temps, mauvais temps.

Notre gouvernement a le mandat de réorganiser l'État et nous le ferons. Le gouvernement qui nous a précédés n'avait pas le mandat de forcer des fusions municipales qui ont touché plus de 75 % des citoyens du Québec. Dans ce dossier précis, il a franchi la ligne au-delà de laquelle le juste leadership devient autoritarisme. Je redis ceci devant vous, devant vous tous, que je souhaite la réussite des nouvelles villes, mais je redis aussi que les citoyens qui désirent s'exprimer sur l'organisation de leur communauté pourront le faire. Le ministre des Affaires municipales présentera un projet de loi cadre conforme à la position que nous défendons depuis octobre 2000. Ce projet de loi affirmera par ailleurs le principe de la fiscalité d'agglomération de manière à ce que les citoyens paient leur juste part.

Notre gouvernement, avec son plan pour réorganiser l'État et décentraliser les pouvoirs, sera un allié de tous les jours du monde municipal, de notre capitale nationale et aussi de notre métropole. Nous procéderons à une actualisation du pacte fiscal entre le gouvernement et les municipalités. Nous allons travailler à diversifier les sources de revenus des municipalités et des MRC. Nous allons aussi leur donner les moyens pour qu'elles puissent mieux contrôler leurs dépenses.

● (16 h 20) ●

Notre attachement aux principes démocratiques nous amènera par ailleurs à présenter, au printemps 2004, un projet global de réforme des institutions démocratiques. Nous modifierons notamment le mode de scrutin afin que la distribution des sièges dans cette Assemblée reflète plus fidèlement les suffrages exprimés. Nous réviserons la Loi électorale afin de favoriser l'exercice du droit de vote. Nous voulons que chaque citoyen du Québec se sache investi du pouvoir de changer les choses et se sente encouragé à exercer son droit et d'être entendu. Je veux que ce soit vrai lors des scrutins, mais je veux aussi que ce soit vrai au quotidien, et il y a des moyens pour cela.

Nous utiliserons les moyens technologiques d'aujourd'hui en appui à la vitalité de notre démocratie. Un des projets corollaires à la réingénierie de l'État est la création d'un gouvernement en ligne qui rendra aux citoyens tous les services applicables par Internet plus efficacement et à moindre coût. Ce gouvernement en ligne permettra par ailleurs de consulter les citoyens autant sur les politiques publiques que sur leur satisfaction à l'endroit des services rendus par l'État. Nous allons faire de notre démocratie, qui est l'une des plus vieilles du monde, l'une des plus avant-gardistes du monde.

Et je voudrais aussi, M. le Président, que l'État québécois, de par ses effectifs, soit le plus juste reflet possible de la diversité de notre société. Les Québécois aiment à se voir comme une société ouverte, accueillante, tolérante. Cette image qu'ils se font d'eux-mêmes n'est pas surfaite. Au cours des 10 prochaines années, 44 % des employés de l'État prendront leur retraite. Si ce contexte nous fournit une occasion historique de réduire la taille de notre État sans brusquer personne, il nous place aussi dans la situation de devoir préparer une relève importante. Les communautés culturelles, les autochtones ainsi que les anglophones du Québec doivent être représentés à tous les niveaux de l'État québécois. On doit refléter l'ensemble des composantes de la société.

Notre gouvernement répondra par ailleurs favorablement à une demande des représentants des communautés culturelles. Nous confierons à des organismes communautaires issus des différentes communautés l'accueil des nouveaux arrivants. Nos nouveaux concitoyens auront ainsi pour guides dans la découverte de notre société des gens plus sensibles à leur réalité.

C'est aussi dans un esprit de saine démocratie que nous nous engagerons dans la réforme des tribunaux administratifs. Le sentiment de justice est étroitement lié au concept de démocratie. Nous réformerons les tribunaux administratifs de façon à ce que les décisions soient rendues plus rapidement. La justice doit être accessible. Si elle ne l'est pas, elle perd son nom.

M. le Président, à chaque heure de chaque jour, dans tous les dossiers que nous traiterons, dans toutes les discussions que nous aurons, dans tous les lieux où nous serons, nous serons les représentants du peuple du Québec, nous défendrons les intérêts du Québec, nous exigerons le respect de nos compétences, nous ferons la promotion de notre autonomie.

L'affirmation du Québec passera par le soutien à notre culture. Notre gouvernement s'inscrira dans la tradition des gouvernements libéraux. Ils ont doté le

Québec de ses principaux outils destinés au rayonnement de sa culture, comme la SODEC ou la Loi sur le statut de l'artiste. Nous aiderons notamment nos artistes à nous alimenter de l'énergie vitale de la création. Nous leur permettrons de mieux vivre de leur art. Nous allons proclamer notre culture en sachant qu'elle fait partie de nos forces et non se limiter à la protéger comme si elle faisait partie de nos faiblesses. Nous ferons de notre culture un tremplin capable de nous propulser.

L'affirmation du Québec passera aussi par le plein exercice de notre diplomatie. D'abord, notre diplomatie intérieure. Nous établirons avec les nations autochtones du Québec des relations basées sur le respect réciproque, la bonne entente et le désir de grandir ensemble. L'harmonie entre les Québécois et les nations autochtones est essentielle au développement du Québec et plus spécifiquement du Nord-du-Québec.

Avec nos partenaires canadiens, le premier dossier à l'ordre du jour est la question du déséquilibre fiscal. Le déséquilibre fiscal est une réalité reconnue par tous les partis de cette Assemblée et partagée par toutes les provinces canadiennes. Notre gouvernement redonnera au Québec son rôle de leader au sein de la fédération canadienne. Nous proposerons d'établir à Québec un bureau de négociation du déséquilibre fiscal. Nous proposerons aussi l'instauration d'un conseil de la fédération, un lieu permanent d'échanges et de concertation entre le Québec et ses partenaires. Nous offrons la coopération à nos partenaires canadiens en sachant qu'elle demande et exige beaucoup plus d'efforts que la confrontation.

Notre gouvernement se rangera par ailleurs aux côtés des communautés acadienne et francophones hors Québec que le gouvernement précède pour ainsi dire ignorées. Le Québec a une responsabilité face à ces communautés. Nous établirons un centre de la francophonie dans les Amériques afin de resserrer les liens entre les communautés francophones de ce continent.

Le Québec exercera aussi sa diplomatie internationale. C'est un gouvernement libéral qui a donné au Québec son élan sur le plan international. Nous donnerons un nouvel élan parce que c'est dans notre intérêt. Lors de la visite toute récente du premier ministre de la République française, M. Jean-Pierre Raffarin, nous avons convenu que le Québec et la France s'associeraient dans la lutte pour la diversité culturelle. Dans ce dossier, le Québec, du seul fait de son épanouissement en Amérique du Nord, peut jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale. Autre avancée dans les relations bilatérales franco-québécoises, nous avons convenu d'initier des missions commerciales conjointes dans les marchés étrangers.

Le Québec jouera également son rôle de charnière culturelle et économique entre l'Europe et les États-Unis. Les États-Unis, tout particulièrement les États de la Nouvelle-Angleterre, sont de loin le principal partenaire commercial du Québec. Dès la semaine suivant notre élection, j'ai tenu à me rendre à New York afin de réitérer l'amitié du peuple du Québec pour le peuple des États-Unis et ouvrir des discussions sur les dossiers qui nous préoccupent.

M. le Président, nous convions aujourd'hui les Québécois à un grand renouveau de notre société. Dans cinq ans, notre système de santé sera redevenu un des

meilleurs au monde. Nous aurons gagné des batailles contre le décrochage scolaire. Nos jeunes, mieux appuyés, se sentiront capables de décrocher leurs rêves. Notre économie connaîtra une croissance durable, elle reposera sur les forces intrinsèques du Québec et non plus sur des artifices coûteux. Les Québécois seront plus prospères, plus libres. Les régions du Québec connaîtront un dynamisme nouveau. Les citoyens des régions en auront été les fiers instigateurs.

Dans cinq ans, le Québec sera plus solide. Il sera appuyé par un État transparent qui sera parvenu à concentrer ses ressources dans des missions essentielles pour répondre efficacement aux besoins des citoyens. Cet État croira dans la primauté des libertés individuelles. Il croira que la réussite du Québec ne réside pas dans ses structures mais en chacun de nous. C'est cette réussite individuelle qui permettra une meilleure répartition de la richesse et une plus grande justice sociale pour l'ensemble de la société québécoise. Au coeur de cet État se trouveront les employés de l'État. Ils auront été les maîtres d'oeuvre de ce renouveau. Ils seront source de fierté pour tous les concitoyens.

Notre équipe a la compétence, surtout la détermination et la passion du Québec, pour mener son plan à terme. J'en appelle maintenant à l'engagement de tous les citoyens du Québec. C'est avec eux et pour chacun d'eux que nous allons renouveler le fonctionnement du Québec. C'est avec eux et pour chacun d'eux que nous allons prendre les décisions nécessaires. Elles seront tournées vers l'avenir plutôt qu'inspirées du passé.

● (16 h 30) ●

M. le Président, il y a 40 ans, un gouvernement issu de notre formation politique a placé le Québec sur la voie de la modernité. Les membres de ce gouvernement étaient réunis par un enthousiasme et une conviction qui étaient inébranlables. Ils avaient la certitude jusqu'au plus profond de leur âme d'inaugurer quelque chose de grand, d'être ceux choisis par le temps et sa nécessité pour amener le Québec plus loin. Ce même sentiment anime aujourd'hui mon équipe et moi-même.

J'invite aujourd'hui, en terminant, tous les députés de cette Assemblée, peu importe le côté où ils sont assis, à travailler ensemble de façon constructive et à s'inscrire avec nous et avec tous les Québécois dans le sens de l'histoire du Québec.

(Applaudissements)

Le Président: Veuillez prendre place, s'il vous plaît. Alors, merci, M. le premier ministre.

Ajournement

Je lève la séance conformément aux dispositions du règlement, et l'Assemblée est ajournée à demain, jeudi le 5 juin, à 10 heures. Et j'invite le premier ministre, le chef de l'opposition ainsi que tous les parlementaires à m'accompagner au salon du Conseil législatif. Merci.

(Fin de la séance à 16 h 33)

Membres du Conseil des ministres

M. Jean Charest	premier ministre président du Conseil exécutif
M. Michel Audet	ministre du Développement économique et régional président du Comité ministériel de la prospérité économique et du développement durable
Mme Line Beauchamp	ministre de la Culture et des Communications
M. Claude Béchar	ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Côte-Nord
M. Marc Bellemare	ministre de la Justice et Procureur général président du Comité de législation
M. Lawrence S. Bergman	ministre du Revenu
M. Jacques Chagnon	ministre de la Sécurité publique
M. Pierre Corbeil	ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec
M. Philippe Couillard	ministre de la Santé et des Services sociaux président du Comité ministériel du développement social
Mme Michelle Courchesne	ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration présidente du Comité ministériel de la citoyenneté et de la culture ministre responsable de la région de Laval
M. Michel Després	ministre du Travail
M. Jacques P. Dupuis	ministre délégué à la Réforme des institutions démocratiques leader parlementaire du gouvernement ministre responsable de la région des Laurentides et de la région de Lanaudière
M. Jean-Marc Fournier	ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir ministre responsable de la région de la Montérégie

Mme Monique Gagnon-Tremblay

vice-première ministre
ministre des Relations internationales
ministre responsable de la Francophonie
ministre responsable de la région de l'Estrie

Mme Françoise Gauthier

ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
ministre responsable de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean

M. Sam Hamad

ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Mme Monique Jérôme-Forget

présidente du Conseil du trésor
ministre responsable de l'Administration gouvernementale
ministre responsable de la région de Montréal

M. Yvon Marcoux

ministre des Transports

M. Thomas J. Mulcair

ministre de l'Environnement

Mme Nathalie Normandeau

ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme
ministre responsable de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

M. Benoît Pelletier

ministre délégué aux Affaires intergouvernementales
canadiennes et aux Affaires autochtones
ministre responsable de la région de l'Outaouais

M. Pierre Reid

ministre de l'Éducation

M. Yves Séguin

ministre des Finances

Mme Carole Thériault

ministre déléguée à la Famille
ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

Membres de l'Assemblée nationale du Québec

PRÉSIDENT: M. Michel Bissonnet
 VICE-PRÉSIDENT: M. Christos Sirros
 VICE-PRÉSIDENTE: Mme Diane Leblanc
 VICE-PRÉSIDENT: M. François Gendron

Nom, prénom	Affiliation politique	Circonscription électorale
Arseneau, Maxime	PQ	Îles-de-la-Madeleine
Auclair, Vincent	PLQ	Vimont
Audet, Michel*	PLQ	Laporte
Bachand, Claude	PLQ	Arthabaska
Beauchamp, Line*	PLQ	Bourassa-Sauvé
Beaudoin, Denise	PQ	Mirabel
Béchar, Claude*	PLQ	Kamouraska-Témiscouata
Bédard, Stéphane	PQ	Chicoutimi
Bellemare, Marc*	PLQ	Vanier
Bergman, Lawrence S.*	PLQ	D'Arcy-McGee
Bernard, Daniel	PLQ	Rouyn-Noranda—Témiscamingue
Bernier, Raymond	PLQ	Montmorency
Bertrand, Rosaire	PQ	Charlevoix
Bissonnet, Michel	PLQ	Jeanne-Mance—Viger
Blackburn, Karl	PLQ	Roberval
Boisclair, André	PQ	Gouin
Bordeleau, Yvan	PLQ	Acadie
Bouchard, Camil	PQ	Vachon
Bouchard, Daniel	PLQ	Mégantic-Compton
Boucher, Claude	PQ	Johnson
Boulerice, André	PQ	Sainte-Marie—Saint-Jacques
Boulet, Julie	PLQ	Laviolette
Bourdeau, Alexandre	PQ	Berthier
Brodeur, Bernard	PLQ	Shefford
Caron, Jocelyne	PQ	Terrebonne
Chagnon, Jacques*	PLQ	Westmount—Saint-Louis
Champagne, Noëlla	PQ	Champlain
Charbonneau, Jean-Pierre	PQ	Borduas
Charest, Jean*	PLQ	Sherbrooke
Charest, Nancy	PLQ	Matane
Charest, Solange	PQ	Rimouski
Charlebois, Lucie	PLQ	Soulanges
Chenail, André	PLQ	Huntingdon
Cholette, Roch	PLQ	Hull
Clermont, Maurice	PLQ	Mille-Îles
Copeman, Russell	PLQ	Notre-Dame-de-Grâce
Corbeil, Pierre*	PLQ	Abitibi-Est
Côté, Jacques	PQ	Dubuc
Couillard, Philippe*	PLQ	Mont-Royal
Courchesne, Michelle*	PLQ	Fabre
Cousineau, Claude	PQ	Bertrand
Cusano, William	PLQ	Viau
Delisle, Margaret F.	PLQ	Jean-Talon
Descoteaux, Pierre	PLQ	Groulx
Deslières, Serge	PQ	Beauharnois
Després, Michel*	PLQ	Jean-Lesage
Dion, Léandre	PQ	Saint-Hyacinthe
Dionne-Marsolais, Rita	PQ	Rosemont
Doyer, Danielle	PQ	Matapédia
Dubuc, Jean	PLQ	La Prairie
Dufour, Marjolain	PQ	René-Lévesque
Dumont, Mario	ADQ	Rivière-du-Loup
Dupuis, Jacques P.*	PLQ	Saint-Laurent
Fournier, Jean-Marc*	PLQ	Châteauguay
Gabias, André	PLQ	Trois-Rivières
Gagnon-Tremblay, Monique*	PLQ	Saint-François
Gaudet, Francine	PLQ	Maskinongé
Gauthier, Françoise*	PLQ	Jonquière
Gautrin, Henri-François	PLQ	Verdun
Gendron, François	PQ	Abitibi-Ouest
Grondin, Janvier	ADQ	Beauce-Nord
Hamad, Sam*	PLQ	Louis-Hébert

